

**Bibliothèques de liens sur Internet et  
recherche en sciences humaines et  
sociales : la création d'une maquette  
pour un groupe de recherche  
international**

**Marie-Françoise GARION**

Sous la direction de Christian JACOB  
Directeur de recherche au CNRS

# **Remerciements**

Je voudrais remercier en premier lieu Christian Jacob pour avoir dirigé mon mémoire, pour le temps qu'il m'a consacré et pour avoir profité de ce mémoire pour m'avoir poussée, tout au long de ce travail, à toujours approfondir les problématiques,

Merci à Damien Guillaume pour m'avoir présenté le questionnaire qu'il a établi pour l'EHESS, et pour le partage de son expérience.

Merci à Verena Paravel pour ses conseils sur la constitution du questionnaire destiné aux chercheurs du GDRI.

Merci à Laurence Garion pour l'aide qu'elle m'a apportée concernant la traduction du questionnaire.

Merci à Eric Guichard pour ses éclaircissements sur les bibliothèques de liens.

Merci à Olivier Jacquot de m'avoir consacré une après-midi pour me présenter Les Signets, pour avoir partagé avec moi sa bibliographie, et pour m'avoir fourni de la documentation.

Merci à Isabelle Rollet pour m'avoir fourni des documents sur le droit des hyperliens.

Merci à Françoise Berthomier pour l'attention qu'elle a porté à mes maquettes de bibliothèques de liens et pour ses conseils.

Et enfin, merci à tous les chercheurs du GDRI qui ont répondu à mon questionnaire. Sans leurs réponses, aucun travail n'aurait pas été possible.

# Sommaire

INTRODUCTION .....	6
<b>1 LES BIBLIOTHÈQUES DE LIENS : GÉNÉRALITÉS, EXEMPLES, PROBLÈMES DE DROIT .....</b>	<b>8</b>
1.1 QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOTHÈQUE DE LIENS ? (PRINCIPE, UTILISATIONS) ..	8
1.2 QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOTHÈQUE DE LIENS ? .....	9
1.2.1 <i>Définition et principe d'une bibliothèque de liens</i> .....	9
1.2.2 <i>Fonctionnement et gestion d'une bibliothèque de liens</i> .....	12
1.2.2.1 <i>Etapas préparatoires à la création de la bibliothèque de liens</i> .....	12
1.2.2.2 <i>Travail de gestion nécessaire au bon fonctionnement de la bibliothèque de liens</i> .....	14
1.2.2.3 <i>Les bibliothèques de liens remplissent-elles leur mission?</i> .....	15
1.2.3 <i>Typologie des différents hyperliens existants</i> .....	18
1.3 LES BIBLIOTHÈQUES DE LIENS ET LE DROIT D'AUTEUR. ....	20
1.3.1 <i>Propriété littéraire et artistique et hyperliens</i> .....	20
1.3.2 <i>La recommandation du Forum des droits sur l'Internet propose un état des lieux des droits concernés par les hyperliens</i> .....	23
1.3.2.1 <i>Les risques que portent en eux les différents types d'hyperliens</i> .....	23
1.3.2.2 <i>Les apports de la recommandation du 3 mars 2003</i> .....	26
1.3.3 <i>Le cas de la bibliothèque de liens : analyse de la situation et recommandations</i> .....	28
1.4 UN EXEMPLE DE BIBLIOTHÈQUE DE LIENS : LES SIGNETS DE LA BNF .....	32
1.4.1 <i>Historique de la création des Signets de la Bnf</i> .....	32
1.4.2 <i>Fonctionnement des Signets de la Bnf (organisation interne, maintenance, politique documentaire)</i> .....	34
1.4.3 <i>Succès des Signets de la Bnf (fréquentation, sollicitations)</i> .....	39
<b>2 CRÉER UNE MAQUETTE DE BIBLIOTHÈQUE DE LIENS POUR UN GROUPE DE RECHERCHE INTERNATIONAL .....</b>	<b>41</b>
2.1 LES « MONDES LETTRÉS » : PRÉSENTATION DU GROUPE DE RECHERCHE, DE LEURS DOMAINES DE RECHERCHE.....	41

2.1.1	<i>Présentation et histoire rapide de la constitution du groupe de recherche.....</i>	41
2.1.2	<i>Projet scientifique du GDRI.....</i>	43
2.1.3	<i>Première conclusion sur les besoins possibles d'un tel GDRI en documentation sur le Web, présentation des contraintes présidant à la création de la bibliothèque de liens .....</i>	44
2.2	LES UTILISATEURS : PROFILS, LEURS BESOINS (SYNTHÈSE DES RÉPONSES REÇUES AU QUESTIONNAIRE) .....	48
2.2.1	<i>Les utilisateurs : profil, champs de recherche, fréquentation du Web.</i>	48
2.2.2	<i>Analyse de leurs besoins en documentation.....</i>	55
2.3	PRÉSENTATION DE LA MAQUETTE : ORGANISATION INTERNE, CHOIX DES SITES PRÉSENTS DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE LIENS.....	58
2.3.1	<i>Première proposition pour la bibliothèque de liens future.....</i>	58
2.3.1.1	Scénario n°1 : schéma de recherche « en base de données » .....	58
2.3.1.1.1	Interface d'accueil.....	59
2.3.1.1.2	Exemple d'une page :.....	60
2.3.1.2	Analyse de la logique interne de cette proposition .....	61
2.3.2	<i>Deuxième proposition pour la future bibliothèque de liens.....</i>	62
2.3.2.1	Scénario n°2 : schéma de recherche « en tableau » .....	62
2.3.2.1.1	Interface d'accueil.....	63
2.3.2.1.2	Exemple d'une page :.....	64
2.3.2.2	Analyse de la logique interne de cette proposition .....	65
2.3.3	<i>Troisième proposition pour la future bibliothèque de liens.....</i>	66
2.3.3.1	Scénario n°3 : schéma de recherche « arborescent » .....	66
2.3.3.1.1	Interface d'accueil.....	67
2.3.3.1.2	Présentation des autres entrées possibles .....	68
2.3.3.1.3	Exemple d'une page :.....	69
2.3.3.1.4	Exemple de la page suivante : .....	69
2.3.3.2	Analyse de la logique interne de cette proposition .....	70
<b>3</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>72</b>

<b>4</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>74</b>
<b>5</b>	<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>79</b>

# ***Introduction***

Cette étude porte sur ces outils de ressources documentaires sur le Web, les bibliothèques de liens, plus communément appelées « répertoire sélectif », « annuaire sélectif », « signets »<sup>1</sup> ou même « sitotheque » (!)<sup>2</sup>. Le terme qui sera le plus souvent employé dans cette étude sera celui de « bibliothèque de liens ». Bien qu'étant peu courant, c'est le terme qui a été choisi dès le départ par Christian Jacob pour son répertoire sélectif, et c'est un terme qui recouvre le même sens que celui de répertoire sélectif de liens. Une petite nuance, cependant : le fait que le terme de « bibliothèque » compose cette appellation nous pousse à l'envisager comme particulièrement adapté aux sélections de sites organisées par les bibliothèques dans leurs sites. Un tri a été fait, les ressources sont ordonnées d'une manière qui reprend généralement l'organisation même de l'établissement ; c'est finalement le « miroir » de la bibliothèque sur le Web, avec des sites pour toute ressource.

Les bibliothèques de liens restent encore relativement peu nombreuses dans le Web francophone. La France a en effet beaucoup à faire pour rattraper le retard qu'elle a accumulé par rapport au Web anglophone. En quoi consiste réellement une bibliothèque de liens (ou répertoire sélectif de liens) ? Quel succès rencontrent-elles, quelles difficultés les empêchent de se développer ou de se multiplier ?

Tout cette réflexion ne peut se faire sans un point important : existe-t-il des réglementations qui s'appliquent à la constitution de liens sur le Web ? Où en est la législation ?

Cette connaissance des répertoires sélectifs et des usages qui s'y appliquent a pour but ultime la création d'une bibliothèque de liens pour un groupe de recherche international, « Les Mondes Lettrés ». Elle ne peut se faire sans une étude rapide des champs de recherche concernés par ce groupe de chercheurs, de

---

<sup>1</sup> Voir les Signets de la BnF : <http://signets@bnf.fr>

<sup>2</sup> Voir la sélection de sites proposés par l'Université Paris 1 Dauphine : <http://www.bu.dauphine.fr>

leur manière de se servir des ressources offertes par le Web, de ce qu'ils désirent trouver dans ce répertoire.

Tout ce cheminement ne permet sûrement pas de faire un état des lieux précis et définitif du paysage des répertoires sélectifs, mais il offre une première approche du fonctionnement et de la gestion de cet outil utile et éclairant, qui donne la possibilité à l'internaute de trouver quelques lieux dans le Web où surabondent les sites ne touchant pas toujours son champs de recherche. La bibliothèque de liens peut en effet être vue comme une boussole guidant le navigateur dans les flots de l'information, vers la destination qu'il cherche. D'autres voient la bibliothèque de liens comme un fil d'Ariane<sup>3</sup> guidant l'internaute dans le labyrinthe du web.

---

<sup>3</sup> Cf l'article d'Elizabeth Noël, dans le BBF.

# **1 Les bibliothèques de liens : généralités, exemples, problèmes de droit**

## **1.1 Qu'est-ce qu'une bibliothèque de liens ? (principe, utilisations)**

Lorsque l'objet d'étude se trouve être une bibliothèque de liens, un problème se pose dès le début de la réflexion: à quoi cela correspond-il exactement ? Une première navigation sur le Net dans le but de répondre à cette question montre davantage l'hétérogénéité des modèles qu'elle n'apporte de réponse unique. En effet, bien des sites se targuent de présenter une bibliothèque de liens, bien peu le font effectivement.

Qu'y a-t-il de commun entre une bibliothèque de liens telle que les « Signets » de la Bnf<sup>4</sup> et une bibliothèque de liens fournie par le site de l'Academia belgica<sup>5</sup>, qui n'est pas organisée, mais qui est une liste de liens telle qu'un utilisateur pourrait en créer dans ses Favoris ? A l'heure de l'exhaustivité proposée par les moteurs de recherche, pourquoi tenter de créer une autre manière d'avoir accès à des sources d'informations plus ciblées, plus précises, appartenant à un champ de recherche plus restreint ? Quel succès ce type de pages remporte-t-il ?

Toutes ces questions paraissent incontournables, dès lors que la décision est prise d'en créer une. Les concepteurs de bibliothèques de liens doivent très tôt prendre un parti, en fonction du type de bibliothèque désirée par les utilisateurs.

---

<sup>4</sup> Voir <http://signets.bnf.fr/>

<sup>5</sup> Voir <http://www.academiabelgica.it/istituti.html>



## 1.2 Qu'est-ce qu'une bibliothèque de liens ?

### 1.2.1 Définition et principe d'une bibliothèque de liens

Un des grands avantages du Web, c'est la possibilité, mais aussi la grande facilité de créer des liens d'une page à une autre, d'un site à un autre. C'est ce réseau de liens qui se croisent à l'infini qui crée la richesse et l'extrême complexité du Web. « Paraphrasant Descartes, on pourrait sans doute dire que dans le monde merveilleux de l'Internet « I Link, Therefore I Am ! » »<sup>6</sup>. Cependant, ce réseau de liens n'a pas toujours de logique interne ni de classification qui permette à l'utilisateur de s'y retrouver et d'accéder à l'information qui l'intéresse. Un des premiers buts de la bibliothèque de liens est donc le désir de classer ces ressources, de donner un accès différent à une partie du Web, qui serait plus facilement maîtrisable par l'esprit humain.

Tous ces liens qui tissent « la Toile »<sup>7</sup> fournissent, par les relations qu'ils créent entre les sites, une masse d'informations absolument formidable, mais parfois difficilement exploitable. En effet, les moteurs de recherche (tels que Google, Altavista, ou autre) offrent à l'internaute une liste impressionnante de liens vers des sites d'après un mot que ce dernier lui aura fourni. Cependant, la réponse des moteurs de recherche est bien souvent décevante. En effet, la recherche est effectuée par un robot de recherche, qui se base sur le langage HTML pour reconnaître le terme demandé. Mais ce dernier ne prend pas en compte le contexte dans lequel ce terme est employé. C'est ainsi que, même pour un terme relativement précis, les sites proposés se côtoient de la manière la plus étrange qui soit. De plus, ces moteurs ne prétendent pas à l'exhaustivité, ils ne proposent pas

---

<sup>6</sup> Voir l'article de Laurent Carrière, Hypertextes et hyperliens au regard du droit d'auteur : quelques éléments de réflexion. Cet article est la version corrigée et mise à jour d'une conférence prononcée le 8 novembre 1996, dans le cadre d'un colloque « Pertinence de l'inforoute- La rencontre de l'informatique et du droit » organisé par l'Association québécoise pour le développement de l'informatique juridique.

<sup>7</sup> Le terme de « Toile », dans la problématique des hyperliens est particulièrement bien choisi. Il permet en effet de réaliser, par une image intellectuelle, la logique interne du Web, ce qui, au départ, n'est pas chose évidente !

les sites les plus récents<sup>8</sup> et une partie du Web leur échappe : ils n'explorent pas encore le « Web invisible »<sup>9</sup>.

Dans ce contexte, la bibliothèque de liens a un rôle non négligeable : elle représente une technique de classification généraliste et universelle des ressources accessibles sur le Web, et offre également la possibilité d'un thésaurus<sup>10</sup>. La bibliothèque de liens propose une organisation des ressources du Web par catégories : bien souvent, elle classe l'information du général au particulier en suivant divers règles de classification issues de la documentation ou de la bibliothéconomie. Ainsi, Les Signets est organisé en suivant la classification de la Dewey, ailleurs, c'est la CDU<sup>11</sup> qui sera préférée, ou encore la LCC<sup>12</sup>. Chaque répertoire sélectif suit une organisation interne qui correspond aux besoins propres de l'établissement dont elle dépend. L'utilisateur se retrouve dès lors confronté à une arborescence thématique particulièrement adaptée aux différents modes de recherche d'information.

La bibliothèque de liens présente une autre propriété intéressante: sa capacité d'évaluation de la ressource avant sa « mise en lien ». La bibliothèque de liens (ou le répertoire sélectif), est généralement gérée par des professionnels de la documentation, qui font un travail de filtrage et qui choisissent les sites à mettre en relation avec leur propre site selon des critères précis. C'est souvent la qualité du site, ainsi que la pertinence de l'information à laquelle il donne accès, qui est privilégiée. Cette sélection attentive permet de limiter les effets pervers de la mise à disposition directe d'informations qui n'ont pas été évaluées en amont, en effectuant une évaluation en aval. Les internautes qui se rendent sur ces sites de répertoires sélectifs attendent donc de ces derniers une information validée et vérifiée, sur laquelle ils pourront s'appuyer d'une manière solide, ou du moins

---

<sup>8</sup> Le temps que le robot les repère et les traite, il se passe souvent quelques semaines. Les sites les plus couramment proposés dans les moteurs de recherche datent souvent déjà de trois mois, ce qui pour un site, est déjà un âge mûr.

<sup>9</sup> On appelle « Web invisible » toutes les ressources qui sont en ligne, mais dans des catalogues de bibliothèques, ou dans des bases de données et qui ne sont pas accessibles directement et clairement. On estime que le Web visible ne représente que 20 ou 30% des ressources totales !

<sup>10</sup> Un thésaurus est un ensemble hiérarchique de termes clés représentatifs d'un domaine particulier. Ils sont organisés en thèmes et possèdent des liens sémantiques entre eux : synonymie, équivalence, terme spécifique (lien vers un concept de sens plus précis), terme général (lien vers un concept de sens plus large).

<sup>11</sup> CDU : classification décimale universelle

<sup>12</sup> LCC : Library of Congress Classification

avec plus d'assurance que sur des sites présents sur le Web qui n'ont subi aucune espèce de validation.

D'une manière un peu formelle, voici la définition que l'on pourrait donner d'une bibliothèque de liens<sup>13</sup> : « L'annuaire ou répertoire (Yahoo, Nomade, etc.) propose des sites en nombre limité, repérés par l'équipe, ou le plus souvent soumis par le concepteur même du site. La recherche d'un site peut se faire par un moteur de recherche interne (dans la base de données des sites référencés par l'annuaire) ou par navigation, à travers des rubriques thématiques. »

Suivant cette définition, on peut repérer deux sortes de répertoire sélectif ou de bibliothèques de liens. En effet, il existe, en parallèle des bibliothèques de liens liées à une institution ou à une bibliothèque, des répertoires sélectifs que l'on pourrait qualifier de commerciaux, c'est-à-dire créés par une société privée, comme Yahoo, Nomade ou encore Google. Ce dernier a créé un répertoire sélectif après avoir créé son moteur de recherche.

Ces répertoires commerciaux proposent généralement une très grande quantité de sites. Leur arborescence est relativement simple, afin qu'elle puisse être comprise par le plus grand nombre d'internautes possible. En ce qui concerne l'aspect visuel de la page de présentation du site, le domaine du savoir est présenté sur une bande verticale, découpé par grandes thématiques (Sciences, Arts and Humanities, News and Media, Recreation and Sports, etc). Chaque thématique est elle-même découpée en catégories, qui sont chacune découpées en sous-catégories, etc. Dans cette manière de présenter l'arborescence, ces répertoires ne sont pas très différents d'une bibliothèque de liens fournie par une bibliothèque. La grande différence se situe plutôt dans le nombre de sites proposés et dans les critères qui inspirent la sélection des sites. Par exemple, pour une sous-catégorie, *Yahoo Search Directory* peut proposer jusqu'à plus de mille sites ! C'est donc plus un annuaire qu'un répertoire sélectif. Cette richesse est malheureusement difficilement exploitable dans le cas de *Yahoo Search Directory*. Les ressources ne sont pas classées par ordre alphabétique au sein de la catégorie, ce qui rend la navigation ardue. C'est un signe que le travail préparatoire à la mise en lien des

---

<sup>13</sup> C'est une définition que j'ai empruntée à Elizabeth Noël, issue de son article paru dans le BBF, en 2001, dans le tome 46, n°1, aux pages de 96 à 104. après bien des recherches et la lecture de nombreuses définitions, c'est celle qui m'a paru la plus simple et la plus claire.

sites ne se fait pas uniquement par intervention humaine. Sans doute, le choix des sites à mettre en ligne est le fait de l'administrateur de l'annuaire, mais le site choisi se rajoute à la liste sans autre forme de classement.

Ces répertoires se rapprochent des bibliothèques de liens par la logique qui les structure, mais avec une quantité de sites bien supérieure et une gestion qui n'est pas toujours efficace<sup>14</sup>. On y retrouve malgré tout l'idée essentielle qui inspire la bibliothèque de liens et les répertoires sélectifs : l'évaluation des ressources. Il y a un autre élément à prendre en compte dans le cas de ces répertoires sélectifs : les critères économiques. Ils doivent certainement jouer un rôle plus important dans la sélection des sites que les critères de valeur même de la ressource.

Les bibliothèques de liens proposées par une institution ou une bibliothèque sont considérées comme le miroir de la bibliothèque déjà existante. En effet, généralement, le classement des sites est le même que celui des ouvrages à l'intérieur même de la bibliothèque. Par exemple, la bibliothèque de liens de la bibliothèque universitaire de Paris 8 reflète parfaitement l'organisation des salles de lectures : les couleurs ont été conservées, et les ressources sont classées sous le terme de « salle ». En ce qui concerne le site des signets de la BnF, l'organisation de la bibliothèque de liens suit le plan des salles du site François Mitterrand. Le terme de miroir paraît tout à fait justifié.

Au-delà de cette ressemblance de classement, comment est gérée la bibliothèque de liens par rapport à une collection normale ? Peut-on, à ce niveau aussi, créer des parallèles ?

## **1.2.2 Fonctionnement et gestion d'une bibliothèque de liens**

### **1.2.2.1 Etapes préparatoires à la création de la bibliothèque de liens**

---

<sup>14</sup> Comme le démontre le nombre impressionnant de liens rompus dans une catégorie et qui n'ont pas été supprimés.

D'un certain point de vue, la gestion d'une bibliothèque de liens peut se rapporter à celui d'une bibliothèque physique.

Il faut souligner l'importance du travail préparatoire pour aboutir à une bibliothèque de liens bien organisée. En effet, tout d'abord, il est vital de prédéfinir les utilisateurs de la future bibliothèque de liens. Ces derniers ne sont bien sûr pas aisés à prévoir, dans le sens où les utilisateurs de la bibliothèque de liens ne sont pas nécessairement des utilisateurs de l'établissement qui l'abrite. Le public de la bibliothèque, comme lien physique, en fait partie, bien souvent, puisque l'institution présente sa bibliothèque de liens comme un service supplémentaire, offert à ses lecteurs. Mais il ne faut pas oublier que la bibliothèque de liens s'intègre dans le paysage plus général du Web, et que nombre d'utilisateurs n'auront aucune relation avec la bibliothèque matérielle. La définition à priori des besoins des utilisateurs d'une bibliothèque de liens peut donc être faite en partie, mais il faut garder à l'esprit le fait qu'une partie des visiteurs nous est inconnue, et que leurs attentes ne seront peut-être pas prises en compte.

La connaissance des attentes des utilisateurs peut aider les documentalistes ou bibliothécaires dans leur sélection de sites, mais ce n'est pas un élément suffisant. Comme toute collection de ressources, il est important de lui appliquer une politique documentaire. Cette politique permettra à l'établissement de créer une grille de sélection pour les sites que les bibliothécaires auront à mettre en réseau, et les critères de sélection seront définis précisément.<sup>15</sup> Cela permettra, par exemple de décider dans quelle langue doivent être écrites les ressources que l'on recense, (la BnF, par exemple, a choisi de privilégier les sites francophones), si l'accès payant à des ressources peut être un critère pour refuser un lien, etc. Ces critères de sélection et cette politique documentaire des ressources du Web prennent tout leur sens dans le cas où plusieurs personnes s'occupent en parallèle des mêmes catégories de la bibliothèque de liens, ou lors d'un départ d'un des rédacteurs ou sélectionneurs de ces dernières : cela permet une continuité dans la

---

<sup>15</sup> Dans son article de 2001 dans le BBF, Elizabeth Noël présente un exemple de grille de sélection de sites. Voir dans l'annexe.

mesure du possible, dans un travail où la subjectivité préside souvent aux sélections effectuées.

La liste des sites sélectionnés est la matière première de la bibliothèque de liens. Pour qu'elle soit exploitable par les utilisateurs et que la bibliothèque de liens remplisse son rôle de guide, ces ressources doivent être classées et hiérarchisées. Si l'on poursuit la comparaison, une bibliothèque qui présenterait une collection d'ouvrages mis côte à côte sans la moindre organisation, outre le fait qu'elle ne serait sans doute pas très fréquentée, échouerait complètement dans son rôle d'explication de l'arborescence des divers champs de la connaissance. Une structure intellectuelle doit donc organiser cette matière première. Une arborescence est à créer, des choix doivent être faits sur le nombre d'entrées nécessaires pour chaque ressource : le classement doit-il être alphabétique, thématique, suivre la cotation Dewey ou la LCC ? Autant de questionnements qui permettront à la bibliothèque de liens de présenter une arborescence parfaitement claire et compréhensible pour l'internaute.

Ces étapes constituent le travail à réaliser en amont de la création de la bibliothèque de liens.

#### 1.2.2.2 Travail de gestion nécessaire au bon fonctionnement de la bibliothèque de liens

Lorsque la bibliothèque de liens est créée, commence alors une nouvelle phase du travail, aussi conséquente que celle du travail préparatoire. Ce travail est d'autant plus lourd qu'il est à fournir dans la durée, et non de manière ponctuelle.

Les tâches impliquées par ce travail de gestion sont de deux ordres. Tout d'abord, il faut bien sûr enrichir sans cesse la bibliothèque de liens par de nouvelles ressources. Ce travail de repérage s'effectue souvent par le biais d'une veille sur le Web, ce qui permet d'être rapidement informé de l'apparition de nouveaux sites. Chaque nouveau site est confronté à la grille de sélection ou soumis aux critères de la politique documentaire. Une fois cette évaluation menée, il est (ou n'est pas) intégré à la bibliothèque de liens.

La plus grande partie du travail de gestion réside dans un contrôle quasi permanent de l'évolution des ressources déjà sélectionnées. Ce qui rend une

bibliothèque de liens fragile, c'est la nature mouvante de ce qu'elle recense. Chaque site est susceptible d'être modifié à tout moment, ce qui pose à nouveau la question de la pertinence de sa présence dans la bibliothèque de liens. Certains sites peuvent être supprimés, leur URL être rompu<sup>16</sup>, ce qui crée des liens morts et décourage l'internaute. Tous ces éléments sont à vérifier régulièrement pour éviter que la bibliothèque de liens ne devienne le pâle reflet de ce qu'elle était au moment de sa création. Ces inconvénients supposent donc des opérations de désherbage pour les sites qui ne devraient plus nourrir la bibliothèque de liens, ou encore une vérification régulière de l'état des liens et des ressources proposées. Cette opération est à mener souvent sur l'ensemble des ressources, dans le but de préserver la qualité de ces liens.

Les bibliothécaires ou documentalistes peuvent être aidés dans ces tâches par des systèmes de veille qui les préviennent à la moindre modification affectant un de leurs liens. Mais ce travail reste lourd et difficile à mener, car il demande du temps, du personnel et des financements, et qu'il doit être intégré dans les autres tâches quotidiennes nécessaires à la gestion de l'établissement.

Ce travail parfois problématique est cependant d'une importance non négligeable, car la bibliothèque de liens permet à l'internaute d'avoir un nouvel accès à la bibliothèque qui en est l'origine. Elle donne à cette dernière une visibilité nouvelle.

### 1.2.2.3 Les bibliothèques de liens remplissent-elles leur mission?

Ces outils, bien que de plus en plus usités, ne sont pas encore très répandus dans le Web francophone. En effet, en dehors des Signets de la BnF, peu de sites offrent une bibliothèque de liens satisfaisante. Selon Olivier Jacquot, administrateur des Signets de la BnF depuis 2000, peu de répertoires sélectifs (ou bibliothèques de liens) ont été créés. En effet, selon lui, c'est sans doute le poids

---

<sup>16</sup> L'URL est dit rompu lorsque, après avoir cliqué sur le lien, apparaît une page du type : « NOT FOUND The requested object does not exist on this server. The link you followed is either outdated, inaccurate, or the server has been instructed not to let you have it. » On peut également dire que, dans ce cas-là, le lien est mort.

de la gestion et du coût du travail à mener en amont qui décourage les bibliothécaires qui seraient prêts à tenter l'aventure.

Quelle en est la raison ? L'une d'elles a été déjà évoquée précédemment : une bibliothèque de liens a un coût de maintenance très élevé que tous les établissements ne sont pas prêts à payer.

Une autre raison est le fait que peu de bibliothèques s'associent pour créer une bibliothèque de liens de manière mutualisée<sup>17</sup>. On pourrait en effet imaginer, de la même manière que le Sudoc a été créé, que les bibliothèques universitaires s'associent pour élaborer une bibliothèque de liens commune. Ce n'est pas encore prévu, puisque beaucoup de bibliothèques universitaires n'en proposent pas encore sur leur site. Après avoir effectué une « visite » de différents sites de bibliothèques universitaires, on peut en effet remarquer que la situation est particulièrement hétérogène dans ce domaine. Une bibliothèque comme celle de Paris 8, que j'ai déjà citée en exemple, propose une bibliothèque de liens bien fournie, bien organisée, qui offre à l'utilisateur des accès nombreux vers des ressources intéressantes. Celle de Paris 1, elle, ne propose même pas de page de liens. Entre ces deux cas extrêmes, toutes les situations existent. La majorité des centres de documentations proposent une solution intermédiaire : soit ils offrent à leurs utilisateurs des pages de liens, organisées par domaine d'étude mais qui regroupent peu de liens dans chaque catégorie, soit ils proposent une page de liens toute simple, qui renvoie vers d'autres bibliothèques de liens<sup>18</sup>. Ces solutions intermédiaires permettent aux utilisateurs d'avoir accès à certaines ressources du Web, mais ne sont pas satisfaisantes : aucune recherche n'a été faite pour savoir si la bibliothèque de liens était adaptée aux besoins des utilisateurs de ces pages !

Ce manque d'harmonisation et de collaboration handicape la création d'une bibliothèque de liens universitaire qui pourrait être très riche, lorsqu'on pense à la quantité de ressources que ces centres de documentation utilisent au quotidien. De plus, le coût en serait allégé, la gestion également.

---

<sup>17</sup> Il existe toujours des exceptions : on peut citer une association qui a été menée entre les bibliothèques municipales de Savoie, qui a donné lieu à une « sélection commune de sites web », organisée selon la classification Dewey, et qui présente un nombre relativement important de sites pour tout public. Cette initiative est donc possible et réalisable.

<sup>18</sup> Par exemple, le centre de documentation d'Aix-Marseille 1 propose une page de liens conduisant aux Signets de la BnF ou à la sélection de la BPI .



Un problème plus profond sous-tend ce manque d'engouement face à la bibliothèque de liens. Lorsqu'on consacre une étude aux bibliothèques de liens (quelque soit le nom qu'on lui donne), il est intéressant de noter les réactions que cela peut occasionner chez les auditeurs. Ces derniers connaissent l'existence des Signets sans les utiliser, ou prennent les bibliothèques de liens pour des moteurs de recherche légèrement améliorés, mais qui ne sont pas si différents. Enfin, la critique le plus souvent énoncée est la suivante : les bibliothèques de liens francophones seraient une source de déception constante.

En effet, bien souvent, une bibliothèque de liens propose une interface attirante : une arborescence très complexe, ainsi que de nombreuses rubriques. Cette page d'accueil laisse promettre de nombreuses ressources. Malheureusement, deux problèmes se rencontrent souvent : soit toutes les rubriques proposées ne fournissent pas de liens, soit les liens morts se multiplient. Dans les deux cas, l'internaute n'a pas pu atteindre l'information désirée. Il n'est donc pas si simple de créer une bibliothèque de liens cohérente.

Ces faiblesses des bibliothèques de liens n'encouragent pas non plus le succès de ces outils documentaires qui ont pourtant un rôle vital à jouer dans le Web.

Le succès d'une bibliothèque de liens est important tant qu'elle fournit de nombreuses ressources, bien organisées, et qu'elle présente une arborescence claire. La multiplication de ces outils est limitée tout d'abord par la complexité de leur gestion, mais aussi par une appréhension de la part de ses éventuels futurs gestionnaires, dès lors qu'ils réalisent le travail à fournir.

Un autre élément à prendre en compte est le fait que l'utilisation des bibliothèques de liens ne fait pas encore partie des usages courants de l'internaute. De nombreux internautes sélectionnent eux-mêmes leurs liens, les classent en catégories ou sous-catégories dans leurs Favoris. Ils se créent donc une sorte de « mini-bibliothèque » de liens personnelle.

Les bibliothèques de liens ne sont pas encore des outils documentaires évidents pour les internautes, ce qui limite sensiblement leur expansion.

### 1.2.3 Typologie des différents hyperliens existants

Une bibliothèque de liens, comme son nom l'indique, est exclusivement constituée d'hyperliens. La question que l'on peut se poser est de savoir quel type de liens y est utilisé de préférence, et pour quelles raisons.

En effet, les hyperliens peuvent être classés en différentes catégories, selon leur profondeur. Les liens peuvent être plus ou moins simples, plus ou moins profonds<sup>19</sup>, et le choix d'utiliser tel ou tel type de lien dénote une certaine vision de ce que doit être l'acte de lier sur le Web. Ces différentes catégories de liens définissent surtout vers quelle sorte d'éléments le lien se dirige : un lien peut être établi avec une page, comme la page d'accueil, ou alors avec un terme précis d'une page du site en question. La reconnaissance se fait alors par le langage HTML. Google, le moteur de recherche, utilise cette technique : si l'on recherche un terme, il peut retrouver ses occurrences dans bien des sites différents, dans des contextes différents, ce qui donnera des liens plus ou moins pertinents. En dehors du contexte, il est en effet difficile d'établir des liens logiques entre deux ressources différentes.

La typologie classique des hyperliens distingue trois grandes catégories. Le lien le plus couramment utilisé est le « lien simple ». Il donne accès à la page d'accueil du site visé.

Le « lien secondaire » renvoie à la page secondaire d'un site web. Par exemple, il peut donner un accès direct à un article d'un journal en ligne sans passer par la page d'accueil qui présente le journal en question.

Les « liens profonds » sont plus complexes et posent davantage de problèmes au niveau du droit de la propriété intellectuelle et artistique<sup>20</sup>. On les appelle aussi « deep linking ». Deux sortes de liens existent dans cette famille. Le lien appelé « cadrage » (ou « framing ») permet d'insérer une page d'un autre site qui vient s'afficher dans le cadre de la page web d'origine. En ce qui concerne le lien d'« insertion » (ou « inlining », ou encore « in line linking »), il insère dans une page web d'origine une image provenant d'une autre page web.

---

<sup>19</sup> Ce qualificatif de « profond », lorsqu'il est appliqué à un lien donne une épaisseur à un site Web. En effet, dans ce cas-là, la page d'accueil serait la surface, et les pages internes seraient autant de niveaux dans l'épaisseur du site.

<sup>20</sup> Voir la partie suivante : hyperliens et droit.

Les deux derniers hyperliens posent de nombreux problèmes. En effet, dans les deux cas, l'adresse URL de la page web d'origine, qui est située dans la fenêtre de navigation du browser, ne change pas. Dès lors, l'internaute peut ne pas s'apercevoir que l'image ou que la page chargée provient d'un autre site. Ces hyperliens posent le problème complexe de la clarté et de la contextualisation de la ressource disponible.

Ce problème est l'une des raisons qui font que les bibliothèques de liens n'utilisent pas ce type de liens. Le but d'une bibliothèque de liens est un accès facilité vers certaines ressources jugées de référence ou de qualité, mais elle laisse la possibilité à l'internaute de retrouver la ressource qui l'intéresse par lui-même, en lui indiquant l'URL, le titre du site. Parfois, une notice explicative présente rapidement la construction du site et sa logique interne, ainsi que les raisons qui ont poussé l'administrateur à créer un lien dans cette direction. L'utilisateur est donc libre de récupérer l'URL et de l'insérer dans ses Favoris.

Le but d'une bibliothèque de liens est de clarifier le Web et non de le rendre encore plus opaque ; le choix est donc fait d'utiliser des liens simples, voire secondaires, mais en aucun cas une sélection de sites ne peut contenir des liens profonds.

Si une ressource d'un site est considérée comme étant de référence, les bibliothèques de liens, à l'image des Signets de la BnF devront expliquer le cheminement dans le site afin que l'internaute puisse la retrouver de lui-même. Le choix de créer un lien directement vers cette ressource qui se trouve dans la profondeur du site ne peut être défendable dans le principe même de la bibliothèque de liens.

La préférence, en matière de liens, est donc accordée à la simplicité. De cette dernière découle une simplicité de gestion des droits qui se trouve être de bon aloi.

### **1.3 Les bibliothèques de liens et le droit d'auteur.**

Personne n'est obligé de créer un site ou d'établir un lien. Dès lors que la décision est prise de le faire, la personne doit accepter le fonctionnement, l'esprit et les règles implicites qui régissent l'utilisation de cette possibilité. La bibliothèque de liens, pour être créée, doit donc répondre à des règles implicites qui ne sont pas toujours évidentes pour un profane en matière juridique.

La première des questions à se poser face à la création d'une bibliothèque de liens est donc celle de la gestion des droits, des règles à respecter dans le domaine de l'établissement des liens. Il faut remarquer dès le départ un élément important : la gestion des droits en matière d'hyperlien diverge selon le type de lien choisi. En effet, plus le lien établi sera profond, plus la responsabilité de la personne qui l'aura établi sera importante.

L'hyperlien est une composante essentielle du Web, car il crée un réseau d'association d'informations complémentaires et donne une valeur ajoutée au Web par un tissage caractéristique des ressources. Il permet un cheminement, c'est-à-dire le passage d'un site à un autre, donc, en termes juridiques, d'une propriété à une autre, et cela que l'on reste devant le site (sur la page d'accueil), ou que l'on pénètre à l'intérieur pour le traverser ou pour le visiter. Mais ce cheminement, comme tout moyen de circulation de l'information, est soumis à des contraintes, afin que les hyperliens établis respectent les droits des tiers.

#### **1.3.1 Propriété littéraire et artistique et hyperliens**

Quels sont les droits concernés par la constitution de liens sur le Web ? Les hyperliens soulèvent la question de la propriété littéraire et artistique d'une manière renouvelée. Le sujet est en effet complexe, car les hyperliens posent des problèmes au niveau des droits d'auteur, c'est-à-dire des droits de reproduction et de diffusion.

Le droit d'auteur se divise en deux parties : d'une part, les droits moraux protègent les intérêts liés à la personnalité, et de l'autre les droits patrimoniaux interviennent lorsque l'auteur désire retirer des bénéfices économiques de l'exploitation de son œuvre.

Le lien peut également porter atteinte au droit exclusif de l'auteur de l'œuvre liée.

Cette interpénétration des différents domaines législatifs ne facilite pas les efforts des juristes pour clarifier les choses dans ce domaine. Pour le moment, aucune décision n'a été prise de manière définitive<sup>21</sup>. Le problème est récurrent, et n'est pas vraiment traité car sa complexité reste intacte : le cadre juridique dans lequel s'insèrent les hyperliens n'est toujours pas défini. En effet, pour certains juristes qui voient dans le Web un espace de liberté de la communication, il n'est même pas nécessaire d'entrer dans ce débat : tous les liens doivent pouvoir être constitués sans aucune limite et sans autorisation. Pour d'autres, qui voient dans les sites autant d'œuvres intellectuelles, chaque lien créé doit être au préalable contractualisé, ce qui rend la multiplication des liens beaucoup moins aisée et qui risquerait de nuire à la circulation de l'information.

Face à cette indétermination, les groupes de travail se multiplient sur les sites de jurisprudence, les forums de discussion sur la question s'organisent<sup>22</sup>. Beaucoup d'articles, de compte-rendus de colloques sur la question sont datés de 2000 ou de 2002, ce qui signifie que la passion de l'époque s'est calmée. En effet, quelques décisions ont été prises qui ont tenté de trouver l'équilibre entre la liberté du « tout-lien » et l'obligation de tout contractualiser. La recommandation qui a été divulguée sur ce sujet a sans doute contribué à cadrer les choses.

Le contexte dans lequel évoluent ces réflexions reste vague, et pourtant quelques idées semblent bien ancrées et déterminent la direction que prend la recommandation en question. Tout d'abord, il importe que la législation prenne en compte la typologie des hyperliens et ne les soumette pas tous aux mêmes réglementations. Comme il a été vu dans le paragraphe précédent, il est certain que

---

<sup>21</sup> Il semblerait que la seule décision qui ait été prise soit de rédiger une recommandation pour les créateurs de liens. Mais cette recommandation n'a, comme son nom l'indique, qu'une valeur incitative, ce qui semble bien insuffisant à bien des juristes qui préféreraient que ces éléments soient bien cadrés.

<sup>22</sup> Voir, sur ce sujet des sites comme [foruminternet.org](http://foruminternet.org), ou encore [juriscom.net](http://juriscom.net), qui présentent des articles d'une revue sur le droit des technologies de l'information, et qui ouvre une partie de son site à l'échange.

le lien profond ne pose pas les mêmes problèmes que les liens simples, car il n'a pas les mêmes incidences sur le droit de la propriété intellectuelle. Dès l'instant où chaque ressource présente sa propre URL, que l'on ne passe pas d'un site à un autre sans que cela soit visible, il est facile de « rendre à César ce qui est à César ». Le problème d'un lien profond est qu'il peut s'apparenter à l'appropriation définitive d'une œuvre intellectuelle sans qu'aucun droit ne lui permette de le faire.

Michèle Battisti, dans une conférence à Berlin en août 2003<sup>23</sup>, a bien présenté ces risques, ainsi que les outils qui permettent d'éviter ce genre d'infraction.

Selon elle, en règle générale, le mieux serait que l'on applique une totale liberté de lier pour les hyperliens. C'est cette liberté même qui a créé la Toile, il paraît donc impossible de remettre en cause cette possibilité de créer des liens à l'infini. Si trop d'interdictions sont posées, il y a un risque de rendre impossible cette facilité qui fait la valeur de la circulation de l'information. De plus, dans la majorité des cas, le fait qu'un site se relie à un second est apprécié par ce dernier, car cela multiplie les possibilités de visites et lui donne une meilleure visibilité sur le Web.

Cependant, il est important de comprendre que, malgré tout, créer un hyperlien n'a rien de neutre. C'est un outil qui peut être utilisé dans le but de détourner la ressource reliée de son message premier. C'est ainsi que, dans certains cas, le créateur du site relié peut juger que le lien va à l'encontre de ses intérêts, que son message se trouve être détourné de ses intentions, voire dénaturé<sup>24</sup>. Il peut, dans ce cas, mener le créateur du lien devant un tribunal pour faire respecter ses droits.

Le principe affirmé depuis le début des débats sur le sujet est clair : l'hyperlien étant un élément essentiel du web, il importe que l'acte de lier soit libre. Ce principe est justifié par la nature ouverte et le fonctionnement même du web : une structure en réseau, qui s'est construite par les liens. Mais dans tout

---

<sup>23</sup> Michèle Battisti est intervenue dans la 69<sup>e</sup> conférence de l'IFLA qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 9 août 2003 à Berlin. Sa conférence s'intitulait : « Lier ou ne pas lier ». Pour un usage responsable de l'hyperlien.

<sup>24</sup> Par exemple, aux Etats-Unis, un site pédophile s'était relié à un autre qui présentait des images des films de Walt Disney. On comprend aisément les problèmes que cela peut poser tant au niveau du respect des droits d'auteur qu'au niveau du respect des droits de la personne !

domaine de la société, une liberté n'est pas absolue ; il faut pouvoir évoluer entre libertés et contraintes, dans un juste équilibre<sup>25</sup>.

Tous ces points ne surprennent pas, sont intuitifs, même pour des profanes en matière de droit, car ils viennent du bon sens. Cependant, une absence totale de règles spécifiques peut handicaper un juriste, confronté à ce genre d'affaire.

Quelques rares textes ont été émis sur ce sujet : un protocole additionnel de la Convention européenne sur la cybercriminalité s'intéresse à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais du système informatique. Ce protocole date de 2003 et englobe de manière lointaine les hyperliens.

Le texte de référence pour tous ces problèmes reste la recommandation publiée par le site du Forum des droits sur l'Internet, le 3 mars 2003. Elle identifie les problèmes soulevés en droit par l'acte même qui consiste à établir un ou plusieurs liens vers des contenus licites appartenant à des tiers, et de définir un cadre juridique susceptible d'en permettre l'exercice. Il s'agit donc d'étudier le degré de liberté dont l'acte de lier peut bénéficier suivant les circonstances.

En dehors de ces textes, il n'y a pas de règle précise. Quels sont donc les risques encourus en cas de création de liens illicites ? Pour le décider, les juristes s'appuient sur d'autres textes que l'on peut adapter aux hyperliens.

### **1.3.2 La recommandation du Forum des droits sur l'Internet propose un état des lieux des droits concernés par les hyperliens.**

#### **1.3.2.1 Les risques que portent en eux les différents types d'hyperliens**

Les hyperliens se trouvent au carrefour de plusieurs domaines juridiques, chaque procès qui mettait en scène un créateur d'hyperlien a connu une issue particulière. Le problème qui se pose, c'est que les hyperliens ne dépendent pas

---

<sup>25</sup> La liberté de « tout-lier » n'est pas souhaitable, la contractualisation de tout lien non plus : il faut donc définir un consensus qui permette à la fois au web de continuer à fonctionner avec cette liberté, mais aussi de protéger les droits des tiers.

d'un secteur du droit bien précis. Leur légalité doit être analysée au cas par cas, selon les atteintes éventuelles aux droits des tiers que l'établissement de ces liens peut constituer.

- **Le lien simple :**

Le lien simple, établi vers la page d'accueil d'un autre site est considéré comme neutre. Son existence n'entraîne à priori aucun problème vis-à-vis de la présomption de la liberté de lier. Cependant, il associe des sites entre eux et, de manière exceptionnelle, on peut considérer que le lien ne respecte pas l'intégrité du site relié, si celui-ci est considéré comme une œuvre.

Mais les infractions dues à des liens simples ne seront occasionnées que par l'existence de faits extérieurs, comme la nature du site qui établit le lien et qui peut devenir source de gêne pour le site relié.

- **Le lien profond :**

Le lien profond pointe directement vers une page interne du site visé. Cela peut poser des difficultés à l'utilisateur pour identifier la source de cette page. De là découlent les problèmes suivants.

Le lien profond peut provoquer une confusion dans l'esprit de l'internaute entre les deux sites reliés ; le lien peut alors être responsable de concurrence déloyale.

Il peut porter atteinte à l'intégrité de l'œuvre reliée, dès lors que l'auteur du site aurait prévu un mode de consultation linéaire, c'est-à-dire qui sous-entend un passage obligatoire par la page d'accueil.

Le droit de paternité peut également être mis en cause, dans le cas où les pages internes ne font mention ni de l'auteur ni de l'URL du site de départ.

Deux droits peuvent encore être bafoués lors de l'établissement de liens profonds : le droit de représentation et le droit des bases de données. Si le site pointe son lien vers un ou plusieurs fichiers téléchargeables ou exécutables, le lien ainsi établi détourne l'internaute du mode d'exploitation initialement prévu par le



titulaire des droits et propose tout simplement une mise à disposition du public qui n'est pas légale.

En ce qui concerne le droit des bases de données, le lien profond peut permettre la réutilisation d'une donnée contenue dans un site. Cependant, l'atteinte ne sera effective que si la réutilisation concerne la totalité de la base, une partie qualitativement ou quantitativement importante de celle-ci, ou encore que cette réutilisation dépasse les conditions normales d'utilisation de la base de données.

- **La transclusion :**

C'est le nom technique pour les liens dits « framing » ou « in line linking » qui conduisent à présenter une page, un élément de cette page au sein d'une fenêtre ou d'une page du site liant ou à exécuter automatiquement des fichiers sonores ou audiovisuels.

Cette technique peut avoir trois effets. En premier lieu, ce type de liens peut faire passer pour sien le bien d'autrui. Dans ce cas, non seulement il consiste en un acte de concurrence déloyale, mais en plus, il porte atteinte à la paternité de l'œuvre liée, car bien souvent, ni la source, ni l'auteur ne sont indiqués.

En procédant à la transclusion, l'auteur du lien se met volontairement dans la situation de celui qui est à l'origine de la représentation de l'œuvre. Il peut donc se rendre coupable de contrefaçon. L'atteinte au droit de représentation dépendra de l'objet inclus et de son degré d'inclusion.

De plus, ce lien dit de transclusion modifie la présentation de l'œuvre. Il porte ainsi atteinte au droit moral relatif à l'intégrité de l'œuvre.

Son utilisation est à éviter absolument car elle dénote une volonté de s'approprier les œuvres se trouvant sur le site lié.

On voit bien que chaque type de liens porte en lui des possibilités d'atteinte au droit d'autrui, il s'agit donc de les établir en toute prudence, malgré l'apparente neutralité de cet acte de lier. Quelques règles implicites de bon sens permettent d'éviter tout risque d'infraction dans l'acte de lier.

Une première règle à respecter lors de la création de tout lien peut être énoncée : les liens doivent être établis dans un contexte donné, de la manière la

plus neutre possible, de manière à permettre la reconnaissance de la ressource par l'internaute. De plus, la multiplication des actions menées en justice a permis aux juristes de proposer quelques règles simples à mettre en pratique dans le but de limiter les infractions.

Tout d'abord, il paraît évident que les liens profonds (ou deep linking) ne doivent pas être utilisés.

Si des hyperliens sont constitués à des fins commerciales ou publicitaires<sup>26</sup>, des précautions sont à prendre en connaissance de cause.

De même, il est préférable d'éviter de créer un lien qui permette à un internaute d'accéder à une œuvre protégée sans passer par le cheminement prévu au départ et qui prévoit une rémunération éventuelle de l'auteur.

Enfin, créer des liens avec des sites proposant des informations dénigrantes ou diffamatoires n'est bien sûr pas recommandé. Cependant, dans ce dernier cas, aucune condamnation n'est proposée si on peut prouver une absence d'intention criminelle de l'auteur. L'exemple classique concernant ce cas-là serait la situation d'un site anti-raciste qui propose un lien vers un site raciste dans le but clairement exprimé de montrer les dangers de ces messages ou encore dans le simple but de prévention. Ces liens restent encore malgré tout délicats à établir, et pour éviter tout problème, il paraît plus souhaitable de s'en abstenir.

### 1.3.2.2 Les apports de la recommandation du 3 mars 2003

La recommandation<sup>27</sup> est le résultat des réflexions qui ont été menées sur le Forum. Ces débats ont réuni dans une large mesure les acteurs de l'internet, et ont permis de dégager un consensus sur la conception générale de l'hyperlien ou encore sur les recommandations à dispenser aux créateurs d'hyperliens.

La légalité d'un lien (ou son illégalité) doit être analysée au cas par cas. Chaque lien peut en effet porter atteinte à un domaine du droit différent, selon la nature du site cible. Par exemple, si un lien renvoie l'internaute vers une marque, c'est la légalité du procédé au regard du droit des marques qui devra être étudié. Si

---

<sup>26</sup> Certains liens peuvent être établis par un site commercial vers un autre de même nature dans le but d'établir des publicités comparatives, ce qui est formellement interdit en France, mais qui se fait beaucoup.

le lien pointe vers une base de données, c'est vers le droit des bases de données qu'il faudra se tourner. Si c'est une œuvre qui est reliée, c'est la question de l'emprise du droit d'auteur sur le lien mis en place qui se pose. Le lien en lui-même n'a donc pas de cadre juridique, c'est l'usage qui en est fait qui détermine les règles à respecter.

Le Forum des droits sur l'Internet souligne le caractère irréalisable d'une recommandation qui soumettrait la création d'un lien à une autorisation systématique. Il faut donc étudier toutes les possibilités, et surtout moduler ces règles selon le type de lien utilisé.

Obtenir l'accord préalable du titulaire des ressources liées paraît nécessaire dans des cas bien précis.

Les techniques dites de « framing » et de « in line linking » sont bien évidemment concernées par la nécessité d'obtenir l'autorisation du site. D'une manière plus précise, il faut être particulièrement vigilant lorsqu'un lien profond est établi vers des fichiers téléchargeables ou exécutables qui sont protégés par la propriété intellectuelle. Ce sont les ressources graphiques, sonores, avec vidéos ou logiciels qui sont concernées. Les reproductions éventuelles de toute œuvre protégée par la propriété intellectuelle appartenant au site lié sont possibles, mais après autorisation claire et manifeste du propriétaire du site.

L'établissement de ces liens profonds est illégal lorsqu'il est effectué malgré la formulation explicite d'une interdiction d'extraction ou de réutilisation. Tout usage, dans ce cas, d'une partie de la ressource ou de toute la ressource est prohibé.

Une demande d'autorisation au propriétaire de la marque concernée peut se révéler nécessaire lorsque, sur le pointeur d'un lien, la marque est utilisée pour désigner des produits identiques à ceux du site relié et que la confusion d'appartenance est possible pour l'internaute.

Lors de l'établissement d'un lien profond, il ne faut en aucun cas que l'internaute puisse croire à l'existence d'une coopération entre le site liant et la

---

<sup>27</sup> Le texte de la recommandation est disponible sur le Forum des droits sur l'Internet ([www.foruminternet.org/recommandations/lire.phtml?id=507](http://www.foruminternet.org/recommandations/lire.phtml?id=507)) en version intégrale ou en version synthétique.

ressource reliée, et surtout lorsque la nature du site liant ou de la page liée peut porter atteinte à l'image de l'œuvre liée<sup>28</sup>.

Il faut vérifier que le lien profond n'est pas établi vers un site qui constituerait une œuvre à part entière dont l'auteur exigerait un mode de consultation particulier.

Il est recommandé d'accompagner tout pointeur d'un hyperlien de références qui permettrait de mettre en évidence la paternité de la ressource liée ou son appartenance.

Pour tout type de liens, il est recommandé, par « courtoisie informatique », d'informer le propriétaire du site relié qu'un lien a été établi avec son site.

Enfin, certains sites affichent clairement leur politique en matière d'hyperliens. Il convient de la respecter, dès lors que tout a été fait par le site cible pour informer les internautes.

La recommandation s'adresse, sur ce point, aux titulaires de sites : il leur est conseillé d'afficher clairement leur politique à l'égard des hyperliens<sup>29</sup>, et de désigner quels types de liens ils sont prêts à accepter ou non<sup>30</sup>. Cette mise en garde permet de limiter les excès et permet de lever l'ambiguïté sur la supposée ignorance de la personne qui a établi le lien.

### **1.3.3 Le cas de la bibliothèque de liens : analyse de la situation et recommandations**

D'après toutes ces informations, le cas de la réglementation de l'établissement de liens par la bibliothèque de liens paraît relativement simple et sans ambiguïté. La bibliothèque de liens n'utilise pas de liens profonds, ne crée pas de liens à des

---

<sup>28</sup> Ce cas règlemente particulièrement les liens entre un site pornographique et un autre site ou d'un site raciste vers un autre site. Dans ces deux cas, relativement courants, semble-t-il, le fait de présenter ce lien comme une collaboration porte atteinte à l'intégrité du site lié. C'est un procédé souvent utilisé, car il permet à des sites illicites de se donner une visibilité sur le web, notamment chez les internautes qui ne sont pas intéressés par cette nature de site.

<sup>29</sup> Le site du Musée canadien de la photographie contemporaine nous donne un bon exemple de cette mise en garde ; il présente une réelle charte d'autorisation.  
cf <http://cmcp.gallery.ca>

<sup>30</sup> Cette politique ne doit en aucun cas interdire d'établir des liens simples vers le site en question, ni des liens profonds qui font apparaître la ressource liée dans une fenêtre du navigateur. En effet, seuls les liens risquant de porter atteinte à un droit peuvent être interdits. Lorsque le lien affiche clairement la paternité du site et met en évidence que les deux sites (le liant et le lié) sont différents, il ne peut en aucun cas poser de problème. Cette règle est d'importance, car elle permet de limiter une réglementation qui pourrait, à force de vouloir protéger les auteurs des sites, limiter les possibilités de lier et donc paralyser la circulation de l'information. Cette crainte est depuis le début celle des internautes, et elle a donc été prise en compte.

fins commerciales ou publicitaires, et s'inscrit, dans le cas qui nous intéresse, dans un contexte institutionnel. Les liens se dirigent vers des sites plutôt documentaires, d'information. Toutes les questions ayant trait aux droits des marques ou aux accès vers des sites qui demandent une rémunération pour régler les droits d'auteur sont donc absentes de cette problématique.

La neutralité est relativement présente lorsqu'un lien est établi vers une ressource. L'image de cette dernière ne risque pas d'être altérée par un lien venu d'une bibliothèque de liens d'un laboratoire de recherche ou d'une bibliothèque, et la paternité de la ressource est clairement mise en évidence par l'URL qui n'est pas masqué. Dans le principe même de la bibliothèque de liens, tout est présent pour que l'établissement des liens se fasse sans problème majeur.

Comme il a été dit, créer un lien est une liberté mais qui ne peut s'exercer que dans le respect de certaines règles simples. La bibliothèque de liens n'échappe en aucun cas à ces règles, qui paraissent assez évidentes, dans le sens où les mêmes règles cadrent la communication à l'écrit : il ne faut pas s'approprier l'information ou la ressource créée par autrui, il ne faut pas occulter les sources des ressources qui sont utilisées, et il faut replacer l'information dans un contexte correct, de manière à ne pas dénaturer le message de l'auteur.

Pour les bibliothèques de liens, une question pratique se pose : dans la théorie, si une liberté importante est accordée à la personne qui établit les liens, il est nécessaire de demander l'autorisation de lier au webmaster du site visé. Que penser de cette nécessité ? Est-elle valable, réalisable ? Peut-on y opposer une autre façon de voir les choses qui ne rendrait pas cette pratique obligatoire ?

Pour beaucoup de juristes, le lien est une partie intégrante du procédé de communication d'une œuvre au public lorsqu'elle est mise en ligne sur Internet. En toute logique, lorsque une personne décide de mettre une information ou une œuvre en ligne, son désir premier est que son œuvre soit vue par le maximum d'internautes. L'acte de lier ne peut que multiplier cette possibilité. Chaque lien participe à la divulgation de l'œuvre, et c'est, d'une certaine façon, ce que désire son auteur. De plus, comme le lien simple ne peut être raisonnablement interdit par l'auteur du site, il paraît superflu de demander l'autorisation à ce dernier.

Lorsque l'on envisage les choses de cette façon, que le lien n'est vu que comme l'intermédiaire dans l'acheminement de l'information vers le public, le lien simple ne pose pas de problèmes de propriété intellectuelle, car il ne devient que le chemin d'accès vers un site. Dès lors, il échappe au champ de la propriété littéraire et artistique.

Malgré cette grande liberté, malgré tous ces arguments, la recommandation de 2003 reste très claire : il y a une déontologie de l'établissement de liens qui est à respecter. Trois conseils résument cette déontologie<sup>31</sup> : il faut éviter tout lien, même simple, vers des sites qui ont exprimé dans leurs conditions d'utilisation le refus d'être lié à aucun site ; selon la Nétiquette<sup>32</sup>, il faut prévenir le titulaire du site cible et vérifier qu'il autorise l'établissement de ce lien ; enfin, il faut respecter les conditions de présentation que le titulaire pourra être en droit de demander.

Ces règles simples ne sont pas toujours respectées, notamment par les bibliothèques de liens qui ont été créées antérieurement à 2003. Ces bibliothèques de liens ont généralement trouvé un mode de fonctionnement qui leur convient, et qu'elles n'envisagent pas de remettre en cause. Par exemple, Les Signets a été créé bien avant ces débats. Vu le caractère exponentiel de l'évolution que ce répertoire sélectif a subi, imaginer que chaque rédacteur aie à demander l'autorisation avant de créer un lien paraît ingérable. De plus, le répertoire des Signets est un cas particulier : il a une grande visibilité sur le web, le coordinateur du site reçoit donc régulièrement des demandes des titulaires de sites qui désirent qu'un lien soit établi entre Les Signets et eux. Ils font même parfois parvenir une petite notice de présentation de leur site à incorporer dans la page d'arborescence<sup>33</sup>.

L'exemple des Signets est un cas parmi d'autres, car en matière d'autorisation, les coordinateurs de bibliothèques de liens font bien souvent preuve de négligence.

---

<sup>31</sup> Ces éléments ont déjà été fournis dans les paragraphes précédents, mais il paraît intéressant de les repréciser dans ce contexte particulier des bibliothèques de liens.

<sup>32</sup> La Nétiquette (ou Nétiquette) est l'éthique de l'internet. Le terme a été créé sur un jeu de mots créé à partir des termes d' « étiquette » et de « Net ». elle regroupe des règles de comportement non officielles mais qui sont reconnues par tous pour adopter une bonne conduite sur le réseau. Ces règles sont fondées autant sur le savoir-vivre et le respect d'autrui que sur les lois en vigueur. Les respecter facilite la vie des internautes, car elles permettent d'avoir un usage légal de l'Internet, et permettent d'effectuer beaucoup d'opérations en toute sécurité.

<sup>33</sup> Apparemment, Les Signets se réserve le droit d'accepter ou non ce lien, selon la valeur du site et sa possible intégration dans leur politique documentaire. Le question de l'autorisation pose bien sûr dans ce cas-là beaucoup moins de problème !

Le fait que l'auteur du site ne puisse pas légalement leur refuser l'acte de lier par des liens simples ne devrait pourtant pas les dispenser de faire preuve de civilité informatique.

Comme on le voit, cette recommandation n'est qu'une indication, et les bibliothèques de liens ne s'y conforment pas toujours. Avant de créer une bibliothèque de liens, il paraît cependant important de connaître son existence et de connaître son propos afin de pouvoir se prémunir contre tout problème.

## **1.4 Un exemple de bibliothèque de liens : les Signets de la Bnf**

### **1.4.1 Historique de la création des Signets de la Bnf**

Le site Les Signets est le premier répertoire sélectif francophone, mis en place en 1997. Contrairement à d'autres pays, notamment anglophones, la France a un certain retard dans le domaine des annuaires sélectifs. Les sites de répertoires sélectifs francophones font figure de « perle rare » sur le Web. L'exemple du site créé par la BnF est donc particulièrement intéressant, dès lors que l'on s'intéresse à ces outils de navigation.

Les Signets s'inspirent fortement, au départ, des annuaires sélectifs anglophones. Un répertoire sélectif, comme il a été dit précédemment, est alimenté de façon volontaire et gratuitement. Les Signets suivent en cela des modèles tels que le site de Research Discovery Network ou encore Bubl Link.

Même si ces modèles ont existé et ont été nécessaires à la création des Signets, le choix même du terme de « signets » souligne la nécessité pour le site de la BnF de s'en éloigner. Ce terme crée en effet une forte différenciation avec les autres termes qui définissent des outils différents, mais qui fonctionnent sur la même logique. Par exemple, le terme de « favoris », utilisé pour une sélection personnelle de sites web a été consciemment abandonné, de même que les termes anglophones tels que « links » ou « bookmarks ». Ces deux derniers termes ont sans doute été mis de côté d'autant plus facilement qu'ils étaient anglophones, ce qui paraît difficilement acceptable pour la Bibliothèque nationale de France.

L'origine des Signets, au départ, est tout simplement la fusion de l'ensemble des favoris des différents navigateurs des acquéreurs, ce qui a créé rapidement une arborescence. Les futurs utilisateurs n'ont pas été consultés, et pour cause : en 1997, les débuts d'Internet ne permettaient pas au grand public de



connaître ces outils de navigation et donc de se prononcer sur les ressources qu'il aurait aimé y voir figurer.

Cette nouveauté, ce modernisme ont déterminé le but premier des Signets. Avant toute chose, Les Signets visaient à familiariser le public, les étudiants et le personnel avec Internet. Le site se faisait donc médiateur entre ce nouveau médium technologique et les utilisateurs encore peu avertis. L'accès à l'information était facilité par les signets, et l'utilisateur se trouvait face à un réseau de sites liés entre eux plus restreint, plus structuré que le Web dans son ensemble. Le but des Signets n'a jamais été de concurrencer les grands répertoires commerciaux qui visent l'exhaustivité (comme Yahoo). Le site présente plutôt moins de liens, mais la valeur des sites présents a été évaluée et est garantie par les gestionnaires du site.

Le site des Signets tel qu'il est aujourd'hui est le fruit d'étapes successives, d'interfaces modifiées, de gestion toujours plus précise. Quatre interfaces différentes auront été nécessaires pour arriver à celle que l'on connaît aujourd'hui, sans compter un nombre non déterminé de maquettes qui n'ont pas abouti.

En 1997, au tout début de son cheminement, le site des Signets est présenté comme une page de liens à deux entrées<sup>34</sup>. D'une part, une entrée thématique est proposée aux utilisateurs : recherche bibliographique, philosophie, histoire et sciences de l'homme, droit, économie et politique, presse, sciences et techniques, littérature et art, et enfin, audiovisuel. L'autre entrée propose un cheminement par outils de recherche documentaire : catalogues documentaires, catalogues de bibliothèques, moteurs de recherche. Au niveau visuel, deux photographies (l'une du site de Richelieu, l'autre du site de Tolbiac) présentent l'établissement lié à cet annuaire sélectif. Ces vues de l'établissement sont significatives : en effet, en 1997, Les Signets reste un Intranet.

En automne 1998, Les Signets deviennent une part d'Internet. L'interface est modifiée pour l'occasion<sup>35</sup>. Un nouvel accès est possible : un accès alphabétique. En parallèle, quelques accès privilégiés sont conservés : catalogues des bibliothèques, outils de référence, outils de recherche sur Internet. L'aspect

---

<sup>34</sup> Voir la reproduction de l'interface datée de 1998, annexe 1.

<sup>35</sup> Voir la reproduction de l'interface datée de janvier 1999, annexe 1.

visuel est beaucoup plus neutre, de manière à laisser toute la place à la visibilité des accès.

En 2000, la même organisation de l'interface est conservée, avec ses accès privilégiés en haut de page et son alphabet en bordure de page. L'image du pont sur les planètes, déjà présente dans l'interface précédente est davantage mise en valeur<sup>36</sup>. Une grande modification interne accompagne ces quelques modifications visuelles : Les Signets font l'objet d'une politique documentaire spécifique.

Une autre interface est retenue courant 2002<sup>37</sup> : l'arbre de la connaissance, issu d'un livre de la Renaissance, remplace le pont reliant les différentes planètes. Aucune modification d'organisation ou de fonctionnement de l'interface n'est à noter.

En juillet 2004, les signets sont désormais gérés par une base de données. L'interface de consultation, mise en place courant 2005, est radicalement différente<sup>38</sup>, bien que l'arbre de la connaissance soit toujours présent, en position centrale, cette fois-ci. L'arborescence est beaucoup plus complexe et prend donc tout l'espace de la page.

#### **1.4.2 Fonctionnement des Signets de la Bnf (organisation interne, maintenance, politique documentaire)**

La complexité de cette dernière interface est liée à la complication du réseau des liens qui la constituent.

##### **● Organisation interne :**

L'arborescence est composée de différents éléments complémentaires, qui permettent des cheminements relativement variés dans le site.

Des thèmes retenus organisent les ressources selon le plan de classement adopté par la BnF. L'utilisateur y retrouve effectivement les différentes salles de lecture du site François Mitterrand : philosophie et religions, sciences sociales, droit, sciences et techniques, arts, langues et littérature, histoire et géographie.

---

<sup>36</sup> Voir l'interface datée de septembre 2001, annexe 1.

<sup>37</sup> Voir l'interface datée de juillet 2002, annexe 1.

L'accès prioritaire systématique s'effectue selon ce plan de classement. Il est le reflet de la Dewey aménagée présente dans les salles de lecture : priorité est donc donnée à la consultation du site par les membres du personnel de la BnF. En effet, il ne faut pas oublier que Les Signets ont pour vocation première d'aider le personnel dans son travail, notamment dans sa tâche d'information auprès des lecteurs.

Cette arborescence systématique est également constituée par différentes catégories : « Références »<sup>39</sup>, « Fenêtre sur... »<sup>40</sup>, ou encore « Thèmes d'actualité »<sup>41</sup>. Ces catégories créent le squelette du site des Signets qui fonctionne avec des thèmes retenus, des thèmes rejetés, ou encore des renvois d'orientation si nécessaire.

Chaque ressource proposée par le site est décrite, d'une manière systématique, suivant quelques champs obligatoires à fournir : titre, pays de l'éditeur, langue, auteur, description avec avis (qui n'est en aucun cas une présentation neutre), adresse URL, date de la dernière mise à jour, département qui le gère, type de site, thèmes concernés. L'accès à ces sites peut se faire par deux voies : une voie systématique, par thèmes, en suivant l'arborescence ; ou alors le cheminement peut commencer de manière alphabétique par le signet « Thèmes de A à Z ». Le point nouveau de cette version 2005, c'est que les notices peuvent appartenir jusqu'à quatre catégories différentes, contre une seule auparavant, ce qui complique l'arborescence, mais facilite la navigation.

Les liens réalisés par les producteurs sont en priorité des liens qui atteignent directement la page d'accueil de la ressource recherchée. Les liens profonds sont, dans la mesure du possible proscrits, pour une question de lisibilité. L'utilisateur sait dès lors toujours d'où il vient, où il est et comment retourner sur ses pas. En cas de ressource présente dans une page secondaire d'un site, la description du site en question effectuée dans la notice permet de baliser le cheminement à effectuer.

---

<sup>38</sup> Voir l'interface datée de septembre 2005, annexe .

<sup>39</sup> Ces pages mettent en évidence une sélection de ressources de référence sur un domaine donné.

<sup>40</sup> Elles complètent les pages « Références » en fonction des besoins propres à chaque domaine thématique. Par exemple, elles peuvent décrire un site important mais complexe, ou encore recenser des ressources d'actualité.

<sup>41</sup> Cette catégorie, intitulée « Thèmes d'actualité » permet de mettre en valeur une partie des collections qui sont peu utilisées par le lecteur. Elle est présentée en parallèle avec le Haut de Jardin, qui présente sur le même thème des dépliants et des bibliographies. Chaque année, quatre thèmes sont choisis, et une campagne d'acquisition accélérée sur ces thèmes est menée, tandis que le site des Signets améliore leur visibilité.

Ces informations se trouvent sous la mention « contient en particulier ». Cela permet de replacer l'internaute dans le contexte.

Ces liens se dirigent vers des sites de toutes sortes : flash, dynamique, blogs... Les ressources entièrement payantes ne sont pas retenues.

Le résultat de toute cette organisation interne, en septembre 2005, est le suivant : Les Signets proposent 3 400 ressources différentes, 8 000 liens. Ces différences de chiffres s'expliquent par le fait qu'un site peut appartenir à plusieurs catégories : cela multiplie les liens internes, mais ils concernent la même ressource. Plus de 860 catégories les composent et 3 sections généralistes les complètent : catalogues de bibliothèques, généralités, outils Internet.

### ● **Maintenance des Signets**

La gestion des Signets est rattachée au Département de Recherche Bibliographique.

L'histoire des Signets est encore présente dans l'organisation de la maintenance. En effet, le site est le résultat de la réunion des favoris des différents acquéreurs des départements de la BnF. Aujourd'hui, une centaine d'agents, issus des 17 départements sont rédacteurs des différentes rubriques du site. Ils assurent la mise à jour des Signets en plus de leurs tâches quotidiennes, généralement de catalogage ou d'acquisition. Le travail des différents rédacteurs est centralisé dans chaque département par un coordinateur. Enfin, un administrateur de la base gère l'organisation de la totalité du site.

La maintenance s'effectue par veille sur le Web pour identifier de nouvelles ressources possibles. Une fois repérée, la ressource est évaluée. Le rédacteur vérifie son adéquation avec la charte documentaire<sup>42</sup>. Si la ressource peut entrer dans Les Signets, elle est décrite dans une application de sélection.

En plus de ce travail de repérage et de sélection, un travail de mise à jour des sites et notices déjà présents est également à fournir. Les sites déjà sélectionnés sont donc régulièrement visités. Les rédacteurs sont aidés dans cette tâche par un vérificateur automatique de liens, fourni par l'application de

production de liens. Les modifications sont pointées et évitent une recherche permanente et très longue d'une éventuelle modification. La mise à jour sous-entend aussi un travail de désherbage pour les ressources qui se sont dégradées et ne sont donc plus conformes à la charte, ou lorsqu'une ressource de meilleure qualité et portant sur le même sujet a été découverte.

Chaque notice a une durée de vie de 90 jours. Cette échéance oblige à une vérification régulière, sinon une rupture de l'URL est effectuée automatiquement. Cela permet de protéger Les Signets contre les erreurs, les sites de mauvaise qualité ou encore contre les sites qui disparaissent.

Les notices sont gérées par la base de production. Leur description suit la méthode de catalogage de Dublin Core<sup>43</sup>. Le formulaire de saisie est pré-formaté, de telle sorte que la connaissance du langage html ne soit pas obligatoire. Les champs à saisir sont en clair et peuvent être saisis directement.

Ce travail est effectué par 95 producteurs, à raison de un jour par mois, par personne.

### ● **Politique documentaire des Signets :**

Les annuaires ou répertoires sélectifs de sites Web ont toute liberté pour constituer leurs liens, les choisir. Il existe une grille de sélection de sites Web avec des critères spécifiques à respecter. Ces critères prennent en compte en priorité le contenu du site, sa forme, ou encore sa navigabilité.

Le site des Signets les intègre mais complète ces critères par d'autres, issus directement de la politique documentaire appliquée aux acquisitions. Ainsi, les liens des Signets doivent respecter les mêmes critères que les documents acquis.

Le critère principal à prendre en compte lors du choix d'un site est sa valeur intellectuelle. Les ressources présentes dans Les Signets doivent être toutes des ressources de référence. En premier lieu, la valeur des sites est donc incontournable. En effet, Les Signets sont parfois vu comme une « étagère de

---

<sup>42</sup> Voir le paragraphe consacré à la politique documentaire

<sup>43</sup> Dublin Core est une norme de description simple de ressources d'information électronique. Elle comprend 16 éléments (titre, auteur, format, langue ou audience) qui permettent de décrire de manière simple mais efficace une ressource d'information électronique. Techniquement, cette norme fonctionne avec des balises de métadonnées incluses dans l'entête de la page.

travail » sur Internet pour les internautes<sup>44</sup>. Les sites retenus doivent donc répondre à des critères de qualité, d'utilité, de fiabilité au niveau du contenu. C'est pourquoi Les Signets privilégient notamment les catalogues de bibliothèques, les bases de données bibliographiques, les sites d'institutions incontournables, ainsi que les ressources primaires, les ressources monographiques ou encore les portails de qualité.

Les critères d'acquisition qui s'appliquent également aux ressources des Signets s'intéressent à quatre points principaux.

Tout d'abord, les sites doivent être de qualité, comme il a été dit précédemment. Ils doivent présenter une utilité pour le public, leur contenu doit être non seulement fiable mais aussi rare, dans la mesure du possible. Des critères techniques rentrent également en ligne de compte : par exemple, la question de leur navigabilité est importante.

Puis, les sites doivent prendre en compte les besoins du public cible de l'établissement, c'est-à-dire un public composé de chercheurs, d'universitaires, mais aussi de professionnels, ou encore d'« amateurs éclairés ». La prise en compte du public ou des internautes susceptibles de visiter le répertoire est prioritaire. Deux répertoires peuvent parfois présenter des liens différents vers un même site, selon le degré d'information dont a besoin l'internaute.

Les sites doivent également rester liés à la BnF et à ses collections, c'est-à-dire qu'ils doivent présenter une complémentarité avec les autres acquisitions, ainsi qu'avec le reste des collections. Ces rapports peuvent être de nature différente : les sites doivent aussi bien prolonger la collection déjà existante, que la compléter ou encore mettre en valeur certains fonds peu connus. Les Signets présentent des ressources bien distinctes du reste de la bibliothèque, mais les relations entre ces ressources virtuelles et mouvantes doivent être étroites avec les collections matérielles de l'établissement.

Enfin, les sélectionneurs, bien sûr, rentrent en ligne de compte. Chaque sélectionneur effectue son tri dans un domaine de compétences particulier, la personnalité du sélectionneur est également à considérer. En effet, comme il a été dit plus tôt, chaque notice de présentation d'un site contient un descriptif qui n'est

---

<sup>44</sup> Voir l'article de Béatrice Foenix-Riou, Fenêtre sur... Les Signets de la BnF, Netsources, mai-juin 2004, n°50

sûrement pas neutre. En effet, le répertoire sélectif a ceci de particulier qu'il présente une sélection purement subjective de liens. Le sélectionneur est donc un élément important de l'étape de sélection des sites.

Ces critères doivent donc être présents lors du choix d'une nouvelle ressource. Comme pour toute politique documentaire, les rédacteurs doivent éviter de dévier du croisement de ces quatre axes<sup>45</sup>, afin que leur choix ne soit pas le résultat de critères pris en compte de manière déséquilibrée.

### **1.4.3 Succès des Signets de la Bnf (fréquentation, sollicitations)**

Le succès ou non succès des Signets de la BnF n'est pas aisé à évaluer. En effet, au départ, Les Signets ont été lancés sans aucune étude d'utilisateur, ou encore aucune étude prospective. Cela paraît logique dans le sens où le public ou les utilisateurs potentiels n'existaient pas encore. Le répertoire sélectif n'ayant pas vraiment eu de précédent francophone, il a été lancé comme un prototype, et comme tout prototype, il a été découvert progressivement.

Depuis 1997, des données quantitatives sont disponibles, par le biais de statistiques de consultation. Ces dernières sont effectuées par un interface gratuit, nommé Xiti, qui permet de suivre la consultation des internautes dans son site d'une manière relativement détaillée, au jour le jour. Il est possible de savoir par quel moteur l'internaute est arrivé aux Signets, combien de temps il a passé dans le site, quel chemin il a effectué dans le site, etc. Ces données permettent d'avoir une courbe de consultation, ce qui offre une bonne visualisation de l'évolution de la fréquentation du site.

Depuis sa création, la fréquentation du site des Signets suit un mouvement d'ascension continu, même si certaines baisses sont à remarquer au cours de l'année. Ces baisses de fréquentation sont très ponctuelles et sont représentatives du calendrier universitaire. En effet, la fréquentation est maximale durant toute la durée de l'année universitaire, mais chaque période de vacances ralentit la fréquentation du site.

---

<sup>45</sup> Dans une politique documentaire, quatre axes sont définis. Pour la visualiser de manière concrète, ces quatre axes sont mis en croix. Chaque axe représente un des objectifs de la politique documentaire, et la ressource à acquérir doit se situer

Une enquête de satisfaction est prévue début 2006, de manière à pouvoir effectuer un retour sur l'utilisation des Signets par les internautes, leurs suggestions, leurs attentes, leurs remarques et critiques. Cette enquête sera mise en ligne sur la page d'accueil des Signets, ce qui pose bien sûr un problème : la proportion de réponses à cette enquête sera sans doute beaucoup plus faible que la fréquentation du site lui-même. Sera-t-elle suffisante pour en tirer des conclusions valables ? C'est le problème que pose toute enquête de satisfaction mise en ligne et dont la participation est basée sur le volontariat des utilisateurs.

En ce qui concerne l'année 2005, pour le moment, on comptabilise entre 88 000 et 100 000 visites par mois, ce qui est une fréquentation que l'on peut déjà qualifier d'élevée. Le site Les Signets est donc un site qui a une visibilité importante dans les différents moteurs de recherche.

Cette place d'importance a pour conséquence d'occasionner des sollicitations fréquentes de webmasters qui désirent que leur site appartienne aux Signets.

Cette première conclusion est certainement très positive. Cependant, c'est l'utilisation des Signets au sein même de la BnF qui pose encore problème. Elle demande à être développée. Son utilisation en salle de lecture pour renseigner les lecteurs ou dans les différents services pour rechercher des informations ne fait pas encore partie des habitudes, loin s'en faut. Le site des Signets propose pourtant des ressources importantes et utiles, comme l'accès à d'autres répertoires sélectifs.

Les coordinateurs des Signets doivent donc poursuivre la formation et l'information.

---

exactement au centre de ces objectifs, à la croisée des quatre axes. C'est à cette seule condition qu'elle est le résultat d'un compromis équilibré entre ces critères.



## ***2 Créer une maquette de bibliothèque de liens pour un groupe de recherche internationale***

### **2.1 Les « Mondes lettrés » : présentation du groupe de recherche, de leurs domaines de recherche**

#### **2.1.1 Présentation et histoire rapide de la constitution du groupe de recherche**

Il paraît difficile de présenter un groupe de recherche sans présenter le créateur de ce projet d'envergure. Christian Jacob, directeur de recherche au CNRS, porte en effet ce projet à bout de bras, et a dirigé toutes les étapes de sa constitution.

Dans les années 1990, il s'agit d'un réseau encore informel qui regroupe des chercheurs venus de divers horizons, tous intéressés par les bibliothèques, l'usage des livres ou encore les pratiques lettrées dans l'Antiquité classique. La nouveauté de ce réseau est d'envisager ces divers sujets sous une approche qui confronte, compare et utilise divers champs disciplinaires, ce qui leur permet de sortir du cadre de leur période habituelle, l'Antiquité classique, pour s'intéresser à des aires culturelles et des époques diverses : l'époque moderne, le Moyen-Âge, ou encore la Chine, le Moyen-Orient, etc.

En 1997, un programme du CNRS, intitulé « Archives de la création » permet de mieux prendre en compte cette notion de comparatisme interdisciplinaire et donc de réaliser un double élargissement au projet. Ce dernier porte le nom de « La construction des traditions savantes. Livres, objets, images » qui précise bien le contenu de la recherche. Les recherches s'orientent vers la construction des savoirs dans l'Antiquité mais aussi dans la tradition européenne, et ouvrent un espace de travail de collaboration avec des spécialistes du livre et des bibliothèques dans les

cultures de l'Asie ou de l'Islam. Dans ce cadre, deux colloques internationaux en 1999, à Paris et à Alexandrie, permettent une première étude d'une histoire comparée des traditions textuelles et des méthodes du travail savant<sup>46</sup>.

En janvier 2002, ce programme encore informel du CNRS se transforme en groupement de recherche : « Les Mondes lettrés. Bibliothèques et techniques du travail savant, une approche comparative ». Il se crée dans le cadre d'une section du CNRS, « Unité de l'Homme et diversité des cultures ». Ce groupement de recherche élabore deux chantiers. Un séminaire à l'École normale supérieure explore le champ des communautés savantes et du maniement des livres, toujours dans une perspective interdisciplinaire et comparatiste. D'autres séminaires, plus restreints, définissent des axes de travail dans le but de mener à bien un programme éditorial. C'est à ce moment qu'est créé un site Web, accueilli par le site de l'EHESS. Cette étape est d'importance, car par le biais du Web, c'est la visibilité du groupement de recherche qui prend de l'envergure. De nouvelles collaborations peuvent être envisagées.

L'année 2004 assiste à la conversion de ce groupement de recherche en GDRI<sup>47</sup>, en réponse à deux besoins. Tout d'abord, elle permet de resserrer les nouveaux liens créés, et ouvre la voie à la convergence de projets parallèles, leur enrichissement, leur complémentarité. Ensuite, elle est la marque d'une nouvelle ambition intellectuelle. Cette ouverture à la dimension internationale et interdisciplinaire permet d'envisager la possibilité de retracer une histoire comparée des pratiques intellectuelles, et de tout ce qui touche aux échanges dans le domaine du savoir, c'est-à-dire, la production, la transmission, ainsi que la réception des savoirs.

Aujourd'hui, le GDRI se compose d'une vingtaine d'équipes ou institutions, appartenant à divers pays étrangers<sup>48</sup>, ce qui est source d'une grande richesse. On peut noter, entre autres, le partenariat avec le Département de philologie orientale de l'Université Jagellone de Cracovie, le Centre de recherche sur la cité grecque de l'Université libre de Bruxelles, le Center for the Study of Christianity de

---

<sup>46</sup> Deux publications ont suivi ces colloques : Des Alexandries I. Du livre au texte, sous la direction de Luce GIARD et de Christian JACOB, paru en 2001 (Editions de la Bibliothèque nationale de France) ; et Des Alexandries II. Les métamorphoses du lecteur, sous la direction de Christian Jacob, paru en 2003, aux mêmes éditions.

<sup>47</sup> GDRI : groupement de recherche international

<sup>48</sup> Voir dans l'annexe la liste des institutions, des équipes de recherche composant le GDRI

l'Université hébraïque de Jérusalem, ou encore celui avec des équipes françaises telles que l'UMR<sup>49</sup> « Monde iranien », la jeune équipe « E.R.A.S.M.E » de l'Université de Toulouse, ou encore l'EA 431 « Philosophie hellénistique et romaine » de l'Université de Paris XII.

### **2.1.2 Projet scientifique du GDRI**

L'objectif prédominant du GDRI est avant tout une approche comparative et interdisciplinaire des pratiques intellectuelles, de l'élaboration du savoir mondial, sur une période historique longue, et dans un cadre géographique très étendu.

Ces pratiques intellectuelles sont reliées à des domaines très divers : le technique, le social et le mental. Le GDRI prend donc en compte aussi bien les supports et instruments de l'écriture (livres, échantillons...), les formes d'interaction sociale, la communication savante orale et écrite, les grands personnages, les sujets (scribes, copistes, imprimeurs, éditeurs, enseignants, étudiants...) que d'autres éléments tels que les opérations cognitives, les règles et normes de travail intellectuel.

Une autre partie du champ de recherche est consacrée à l'histoire des efforts et de la conquête de la pensée individuelle : en un mot, à l'histoire de tout ce qui fait qu'un savoir est reconnu comme tel.

Il apparaît donc important, pour atteindre ces objectifs ambitieux, de relier l'histoire des savoirs et l'histoire culturelle au sens large.

Le comparatisme et l'interdisciplinarité deviennent dans ce cadre des instruments de recherche, de manière à créer un renouvellement de l'approche, des problématiques et des méthodes dans tous les domaines qui composent le GDRI. Ce dernier est le résultat d'une association de plusieurs disciplines de l'érudition : on y trouve en effet la participation des études classiques, de l'histoire, de l'histoire des religions, des sciences, de la philosophie et de la rhétorique, de la sociologie des pratiques culturelles, l'anthropologie, ainsi que de la sinologie, les études sanskrites, de la turcologie et de l'iranologie. Tous ces domaines regroupés

---

<sup>49</sup> UMR : Unité mixte de recherche

et travaillant dans la même dynamique créent la richesse de ce GDRI, qui tente avant tout de repenser la place de toutes ces disciplines historiques et d'érudition dans le champ contemporain des sciences humaines.

Le cadre historique de ce projet et le champ culturel dans lequel il s'inscrit sont relativement larges : l'Antiquité proche orientale du pourtour de la Méditerranée, la tradition européenne médiévale et moderne, la tradition juive, la Chine, l'Inde et l'Islam.

Ce programme de recherche pluridisciplinaire tend vers la réalisation collective d'une histoire comparée des pratiques intellectuelles en plusieurs volumes.

Le fonctionnement de ce GDRI, fondé sur l'échange entre disciplines et l'ouverture des champs de recherche de tous les partenaires permet une recherche commune entre des spécialistes des humanités qui n'étaient pas forcément destinés à collaborer. Ce travail qui transcende les clivages disciplinaires, mais aussi les différentes aires culturelles ainsi que les différentes périodes historiques ouvre la porte aux problématiques de l'anthropologie et des « sciences studies » contemporaines. En effet, en parallèle, est menée une réflexion sur la vie d'un laboratoire de recherche, sur la pratique même de la recherche.

### **2.1.3 Première conclusion sur les besoins possibles d'un tel GDRI en documentation sur le Web, présentation des contraintes présidant à la création de la bibliothèque de liens**

Le GDRI « Les Mondes Lettrés » présente des caractéristiques qui ne simplifient en rien l'évaluation de ses besoins documentaires.

La bibliothèque de liens devant représenter, selon le souhait de son directeur, le miroir de la bibliothèque du GDRI déjà existante et qui est située dans les locaux du Centre Gernet, il paraît utile d'observer la collection constituée dans ce cadre. Les besoins du GDRI sont très spécifiques, et la bibliothèque a été constituée peu à peu par Christian Jacob lui-même, ce qui peut donner une bonne indication du type de ressources souhaitées.

La collection de la bibliothèque est organisée suivant une LCC adaptée. Les grandes catégories du champs de recherche sont représentées : anthropologie, histoire, philosophie, linguistique, sociologie, etc. Aucune sous-rubrique ne partitionne ce classement. Les livres sont ensuite classés par ordre alphabétique. La collection s'élève actuellement à quelques 800 ouvrages. Ce rangement relativement simple a pour but de pousser les chercheurs à vagabonder dans la bibliothèque à la découverte de nouvelles thématiques, de nouvelles disciplines et de nouveaux rapprochements interdisciplinaire. Il semblerait que ce choix soit un succès : plus d'un lecteur est sorti de la bibliothèque en ayant emprunté d'autres ouvrages que ceux recherchés au départ. Cette circulation entre les disciplines et ce foisonnement permettent aux chercheurs de travailler d'autant mieux sur les thématiques de la circulation du savoir qu'ils l'expérimentent au quotidien : c'est l'un des axes de recherche du groupe<sup>50</sup>.

Ces caractéristiques font partie des éléments fondamentaux à prendre en compte dans l'élaboration d'une bibliothèque de liens. Si ce foisonnement permet au savoir de mieux circuler, il paraît intéressant de faire fonctionner la bibliothèque de liens sur le même modèle, afin de privilégier ce type de découvertes sur le web. La bibliothèque de liens doit donc s'appuyer sur la partition des disciplines qui a été mise en œuvre dans la bibliothèque. La base de la bibliothèque de liens sera donc un découpage en domaines de recherche correspondant à celui proposé dans la bibliothèque.

Ces éléments concernent surtout la structure même de l'organisation de la bibliothèque de liens à venir. En ce qui concerne les ressources à proprement parler, plusieurs critères sont à prendre en compte : quels types de ressources sont généralement appréciés par les chercheurs sur le web, à quels domaines ces ressources doivent être rattachées, quel niveau de spécialisation doivent-elles atteindre, et enfin, quel volume doivent-elles représenter (est-on face à une bibliothèque de liens très sélective, qui ne présentera des liens que vers des sites de référence mais en petite quantité, ou le choix se portera-t-il davantage vers une

---

<sup>50</sup> Le groupe de recherche travaille notamment sur le fonctionnement d'un laboratoire de recherche, sur l'élaboration d'une problématique par ces rencontres intellectuelles inattendues.

bibliothèque de liens très fournie mais qui posera par la suite des problèmes de gestion ?)

En ce qui concerne les domaines du savoir à couvrir, il est difficile d'en faire une liste exhaustive, tant ce groupe de recherche est intéressé par toutes disciplines, et tant les passerelles variées entre ces dernières sont souhaitées.

En effet, le champ culturel de recherche est terriblement étendu tant dans le temps que dans l'espace. Les sites seront dans des langues différentes, les répertoires sélectifs internationaux seront choisis de préférence. La bibliothèque de liens devra intégrer des outils de traduction et de polices, utiles lorsque le site consulté sera chinois ou encore indien. Les aires culturelles seront, autant que possible, toutes représentées, de l'Europe à l'Asie, en passant par le Moyen-Orient. Les périodes historiques devront être couvertes également, de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Tous ces éléments peuvent paraître appartenir à une ambition démesurée, mais ils découlent du champ de recherche qui est lui-même universaliste et qui se veut le plus large possible.

La question des niveaux de spécialisation à atteindre se pose : il est certain que ceux-ci ne peuvent être uniquement très spécialisés. Le but de cette interdisciplinarité étant de permettre à des novices dans une discipline de s'y intéresser, il faut aussi prendre en compte une approche plus généraliste. La recherche des sites devra donc se faire sur ces deux plans, en parallèle. C'est un grand écart difficile à maintenir, mais c'est un aspect important dès lors que l'on désire le succès de cette bibliothèque de liens.

Une autre contrainte cadre le travail de création de cette bibliothèque de liens : les ressources sur les domaines disciplinaires ne peuvent suffire à répondre aux besoins des chercheurs quel qu'ils soient. Ils ont également besoin de liens vers des outils de recherche performants : bases de données, catalogues de bibliothèques, thèses en ligne, périodiques en ligne, métamoteurs, répertoires sélectifs internationaux, etc.

Rien n'a encore été décidé pour connaître le nombre approximatif de sites reliés désirés. Cependant, il paraît difficilement envisageable de lier des centaines de sites pour un groupe de recherche de cette envergure. Le champ de recherche est certes très étendu, mais un trop grand nombre de ressources ne permettrait sans

doute pas de répondre à la demande de chercheurs qui connaissent déjà bien leur domaine et qui sont intéressés avant tout par des ressources ciblées, efficaces. Ils n'auront sans doute pas le temps d'exploiter des listes sans fin de sites intéressants. L'optique de cette bibliothèque de liens est avant tout de constituer un outil de recherche documentaire, de livrer de nouvelles pistes aux chercheurs ou encore de leur fournir des informations précises sur le monde de la recherche avec un accès facilité. La bibliothèque de liens doit notamment permettre un gain de temps non négligeable. Elle est avant tout un outil qui n'a nullement l'ambition de se suffire à lui-même, mais qui permet d'ouvrir un nouvel espace de recherche (même modeste).

Pour « Les Mondes Lettrés », il paraît également évident que tout type de ressource n'aura pas le même niveau d'importance. Il est donc primordial de bien définir le genre de ressource susceptible d'intéresser ces chercheurs. Comme beaucoup de chercheurs (c'est valable pour les sciences comme pour les sciences humaines), ils ont certainement besoin de pouvoir accéder très facilement aux périodiques en ligne, véritable vivier de la recherche. De plus, les catalogues des bibliothèques pourraient leur être très utiles, de même que des bases de données, des sites d'autres laboratoires de recherche, des répertoires sélectifs internationaux pour pouvoir récupérer de nombreux URL en peu de temps, etc.

Ces données-là sont, pour le moment du moins, du domaine de l'hypothèse. Pour connaître leurs besoins réels, une étude seule, menée auprès de ces chercheurs permettra d'en savoir davantage sur leurs attentes, d'envisager de composer une maquette de bibliothèque de liens qui pourra leur être utile.

## **2.2 Les utilisateurs : profils, leurs besoins (synthèse des réponses reçues au questionnaire)**

Pour cerner davantage les besoins de ce groupe de recherche, un questionnaire leur est envoyé à la fin du mois d'août 2005, en version anglaise et en version française. Il sera envoyé à 70 chercheurs. Le 23 septembre, 11 personnes y ont répondu en totalité, dans les deux langues, malgré une majorité de réponses fournies en français. Cela nous offre un pourcentage légèrement au-dessus de 10%. Le panel de chercheurs à partir duquel les maquettes sont composées n'est donc pas représentatif de la totalité des chercheurs du GDRI, et ces données sont donc plus indicatives que représentatives. Cependant, cela constitue un point de départ pour concevoir notre outil documentaire.

De plus, il apparaît rapidement que, sur les 11 réponses reçues, beaucoup se ressemblent : nous sommes en présence d'une demande assez homogène.

Le questionnaire, après bien des modifications, a atteint sa forme définitive en juillet 2005. Toutes sortes d'informations sont recherchées: le statut du chercheur, son champ de recherche (ce qui sera très utile lors du choix des sites à relier), son utilisation d'Internet, son équipement, et surtout, ce qu'il attend de cette bibliothèque de liens.

### **2.2.1 Les utilisateurs : profil, champs de recherche, fréquentation du Web.**

Le dépouillement des réponses au questionnaire a été relativement aisé étant donné le peu de questionnaires renvoyés. Il paraît intéressant, cependant, de retracer ici les grands axes de ces réponses.

#### **• 1<sup>o</sup> question : statut des chercheurs**

Une forte majorité des futurs utilisateurs sont des professeurs d'Université, maîtres de conférences. Deux doctorants s'ajoutent à cette forte prééminence universitaire. Sur ce groupe de 11 personnes, seul un conservateur des bibliothèques n'appartient pas au monde universitaire. Le profil des utilisateurs est donc homogène ; ils appartiennent au monde de la recherche, travaillent selon une méthode commune et ont besoin des mêmes instruments.



### • **2° question : champ de recherche et discipline**

Les champs de recherche sont plus variés, même si les domaines restent voisins. Les grandes disciplines représentées sont la religion (au sens large, puisque les rituels magiques ne dépendent pas, à proprement parler d'une religion, mais qu'ils participent également du surnaturel, de la croyance), et la littérature (dans son sens large, en lui alliant la rhétorique ou encore la philologie). Deux des futurs utilisateurs proposent un champ de recherche un peu différent : l'étude des mondes lettrés, et l'étude des pratiques culturelles liées aux bibliothèques, ainsi que l'impact des nouvelles technologies sur l'écrit. La thématique de la circulation des savoirs est également représentée, par un chercheur qui s'intéresse aux correspondances.

Même dans ce maigre panel, on peut toucher le cœur de la complexité du GDRI. Comment faire coexister des thématiques si proches mais qui sont aussi si lointaines les unes des autres? L'étude des nouvelles technologies ne demande pas les mêmes ressources que l'étude des Papyrus grecs magiques ou que la traduction d'un texte d'Aristote. Tout en restant dans un domaine commun, leurs besoins seront très divergents.

### • **3° question : configuration informatique**

Ce paragraphe concerne davantage l'informaticien qui aura pour mission de réaliser ce que cette étude se contente de proposer. L'équipement informatique des chercheurs est tout à fait homogène: les 11 chercheurs possèdent tous au moins un PC ou un portable, généralement les deux. Ce groupe se divise presque en parts égales entre Windows ou Mac. Tous ont recours à l'ADSL soit à leur domicile, soit sur leur lieu de travail.

La question technique donne des réponses relativement uniformes, ce qui permettra de trouver plus rapidement une réponse informatique adéquate à ces contraintes. L'élément à vérifier sera bien sûr la compatibilité des programmes entre Windows et Mac, mais ce détail ne devrait pas poser de problème puisque le GDRI possède déjà son site et que ce dernier est un succès.

#### • 4° question : usages du web, intérêt du web dans les recherches en cours

Les connexions au web sont plus ou moins fréquentes selon les chercheurs. C'est suite à cette question que l'on se rend vraiment compte des facilités ou au contraire des difficultés avec lesquels ils se connectent et exécutent des recherches. Pour certains, le web est encore un espace un peu mystérieux, difficilement exploitable, et dans lequel ils ne se sentent pas encore à l'aise. Pour eux, la création d'une bibliothèque de liens est une chance de pouvoir apprendre à se servir d'Internet, dans l'espérance de pouvoir trouver une ressource qui corresponde à ce qu'ils cherchent<sup>51</sup>. Pour d'autres, (les moins nombreux, il est vrai), le web n'a plus guère de secrets. Il est un espace de travail comme un autre, qui propose des ressources intéressantes qu'ils n'ont aucun mal à trouver. Les chercheurs de ce groupe là sont en connexion permanente, et n'hésitent pas à utiliser des outils qui restent inconnus aux autres, comme Devonthink ou Note Taker.

Malgré ces différences de familiarisation, il semble que leurs recherches tendent généralement vers les mêmes ressources : recherche bibliographique, d'information précise, ou encore consultation de bases de données, de catalogues de bibliothèques, et bien sûr, téléchargement d'articles en ligne. Le web leur est apparemment très utile pour constituer des dossiers de projet de recherche.

Qu'est-ce que les chercheurs apprécient particulièrement dans le web ? Les qualités le plus souvent énoncées sont certainement la facilité d'accès et l'instantanéité, c'est-à-dire le fait que toutes ces ressources soient accessibles de n'importe où. C'est donc la virtualité du web qui est appréciée, son essence même. L'autre richesse qui lui est reconnue est le fait que, sur le web, il est aisé d'accéder à des ressources très spécialisées, ce qui leur permet de créer des dossiers très pointus sur un sujet donné.

Cette première série de questions permet une prise de contact tout à fait intéressante avec les futurs utilisateurs de la bibliothèque de liens : en lisant les réponses, une image du chercheur du GDRI se concrétise. Il a besoin de beaucoup de documentation, spécialisée avant tout, et avec un accès pratique de manière à pouvoir

---

<sup>51</sup> Toutes ces informations m'ont été données par les chercheurs eux-mêmes. En effet, ceux qui ont pris le temps de me répondre ont manifesté un réel intérêt pour ce projet et ont ajouté de nombreux commentaires en plus de leurs réponses, ce qui m'a permis d'affiner leur profil.

travailler n'importe où. La rapidité et la facilité d'accès étant très souvent mises en avant, ce sont ces éléments qui leur sont importants, car ils leur permettent d'obtenir beaucoup de données informatives rapidement ; le web est ressenti comme efficace. Ils apprécient avant tout de ne pas trop perdre de temps en vagabondages et d'atteindre le plus vite possible la cible recherchée. C'est donc un outil pratique, simple et rapide qui leur est nécessaire. La bibliothèque se devra d'être très structurée, afin qu'ils puissent savoir exactement où aller pour atteindre l'information désirée.

• **5° question : organisation du dossier de Favoris sur leur propre navigateur**

Les réponses à cette question sont très hétérogènes. Tous les cas sont présents : certains présentent leurs favoris en liste, leur nombre n'étant pas suffisant pour justifier un classement complexe. Pour ceux qui ont fait le choix de classer leurs favoris, c'est généralement la structure « Catégorie / Sous-catégorie » qui est choisie. Par la suite, c'est au niveau des catégories que les fluctuations reviennent, ainsi qu'en ce qui concerne le volume des favoris classés. Ce volume peut être très important : pour le directeur du groupe de recherche, ses Favoris sont classés par domaines et atteignent le nombre approximatif de plus de 400 liens !

Connaître la structure que les chercheurs imposent à leurs favoris permet d'avoir une idée de leur façon d'organiser leur travail, de suivre leur raisonnement. D'après les réponses, on peut remarquer que les chercheurs du GDRI envisagent tous le classement selon le même schéma intellectuel : ils partent du général pour atteindre le particulier, l'arborescence de leurs favoris est en « coupe ». Ils partent d'un domaine (projet « Lieux du savoir », Antiquité, sciences) pour aboutir à une idée. Ce fonctionnement est intéressant, car pour la bibliothèque de liens, si l'on désire qu'elle soit consultée, exploitée, il faut que sa structure ne paraisse pas étrange aux utilisateurs ; il faut la composer de manière à ce qu'ils se sentent en terrain connu et aptes à s'y promener de la manière la plus naturelle possible. De ce questionnaire émergent déjà des contraintes qui cadreront la réflexion sur la constitution de la bibliothèque de liens.

### • **6° question : sites webs importants et utiles**

Cette question, aussi étrange que cela puisse paraître, n'a presque pas reçu de réponses. En règle générale, dans ce questionnaire, on peut observer que les chercheurs donnent rarement les URL des sites qui leur sont particulièrement utiles.

Quelques sites sont malgré tout apparemment incontournables : c'est le cas du site du périodique l'Année Philologique. Une catégorie de sites également très usités est celle des sites d'archives, comme Marvin, ou encore les Archives ouvertes. En dehors de ces sites qui sont revenus plus d'une fois, les sites nommés sont souvent des sites spécialisés liés à la grande précision de leur thème de recherche : des sites indianistes, le site de l'Enssib, celui de l'Iresco. Dans toutes ces propositions, il est soudain difficile de trouver une unité.

En réalité, si l'on analyse ces résultats d'un peu plus près, voici ce que l'on peut dire : en ce qui concerne les ressources documentaires (les périodiques, les archives), les chercheurs utilisent les mêmes. Par contre, en ce qui concerne les sites thématiques, chaque chercheur se centre sur sa propre discipline. Ces ambiguïtés permettent de mettre en avant une des difficultés à venir de la bibliothèque de liens : trouver l'équilibre entre un besoin important d'outils de recherche généralistes et un besoin tout aussi important de sites thématiques très spécialisés. Le choix des sites, qui sera effectué par la suite par la personne qui réalisera la bibliothèque de liens, devra tenir compte de ces éléments, et la politique documentaire être conduite en conséquence. En effet, on peut partir du principe que le rôle de la bibliothèque de liens est davantage de présenter quelques sites incontournables et de laisser la recherche des sites spécialisés à chacun, ou alors décider que la bibliothèque de liens doit être le reflet de toutes ces demandes contradictoires et être étoffée en conséquence.

### • **7° question : moteur de recherche et outils Internet**

Cette question confirme une chose : l'omniprésence de Google dans toute recherche, même à un haut niveau universitaire. Tous les chercheurs, sans exception, utilisent Google comme moteur de recherche. Même si le panel de chercheur ayant

répondu n'est pas très étendu, ce 100% de réponses identiques ne laisse que peu de place à l'interrogation. Google règne en maître sur la recherche.

Les outils informatiques autres, comme un système d'intelligence artificielle (Devon Agent), ou encore un logiciel d'archivage électronique (Devon Think ou Note Taker) restent encore peu utilisés. Quelques chercheurs (2) les utilisent, mais beaucoup d'autres ne savent pas à quoi cela correspond. C'est une preuve de plus que la navigation sur le web n'est peut-être pas évidente pour tout le monde, et que toute cette technologie est encore nouvelle et peu usitée.

### • **8° question : page web personnelle et centre de recherche**

Aucun chercheur n'a développé de page web personnelle. En ce qui concerne les sites web des centres de recherche, peu possèdent une liste de liens satisfaisante. Le site du GDRI, par exemple, donne une liste de liens très clairs vers les autres partenaires du GDRI. La BPi, bien sûr possède une bibliothèque de liens, mais cette dernière n'est pas satisfaisante, dans le sens où son organisation n'est que de surface, car elle mélange toutes les ressources et sa logique n'est pas toujours visible<sup>52</sup>.

Les réponses lacunaires à cette question montrent d'elles-mêmes l'absence de pages de liens efficaces dans les sites des centres de recherche, ce qui est dommage, car l'hyperlien est un outil particulièrement utile et maniable pour la recherche.

### • **9° question : types de ressources nécessaires**

Cette question, contrairement aux précédentes, a été examinée avec attention, et les priorités à établir concernant le choix du type des ressources sont dessinées par les réponses qui ont été données.

La réponse unanime (ou presque) sur la ressource à fournir en tout premier lieu serait une ressource qui donnerait l'actualité interne du GDRI. La bibliothèque de liens, par cette ressource, aurait donc vocation à lier les chercheurs entre eux au sein du GDRI, en plus de relier des sites divers entre eux. Le rôle que l'on peut attribuer à la

---

<sup>52</sup> Par exemple, elle propose des rubriques scientifiques comme Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur, mais elle n'accorde aucune rubrique à la biologie, qui pourtant fait partie des sciences !

bibliothèque de liens, dans ce cas-là est un rôle presque social, de réunion. Cependant, on peut se demander si c'est bien là le rôle de la bibliothèque de liens. Le GDRI a déjà son propre site, c'est d'ailleurs ce dernier qui devrait accueillir la bibliothèque de liens, peut-être le site même du GDRI serait-il plus approprié pour fournir toutes les informations d'actualité interne. Ce type de ressources, purement pratiques, peut malgré tout faire l'objet d'une entrée à part dans la bibliothèque de liens. Ce serait un moyen de centraliser les informations.

La grande attente exprimée concerne trois types de ressources différentes : actualité bibliographique, portails validés thématique ou disciplinaires, bibliothèques de ressources électroniques (périodiques, ...) Grâce à ces éléments, le profil de la bibliothèque de liens se précise de plus en plus : en plus des domaines disciplinaires, les outils de recherche sur le web sont jugés comme les éléments de premier plan. Ils seront donc largement représentés dans la bibliothèque de liens.

● **10° question : conditions selon lesquelles une bibliothèque de liens pourrait leur être utile**

Cette question est celle qui a donné lieu au plus grand nombre de réponses différentes les unes des autres : pour chacun, la bibliothèque de liens doit réunir des conditions différentes.

La condition qui paraît émerger est celle de la validation et de l'authentification de la ressource par des spécialistes. C'est sur cet élément que l'on voit que les chercheurs attendent de la bibliothèque de liens qu'elle leur offre ce pour quoi elle est faite : sa plus grande force est effectivement la possibilité de présenter des ressources validées par des spécialistes du domaine. Leur attente est donc parfaitement coordonnée avec les capacités d'une bibliothèque de liens.

La bibliothèque de liens permet beaucoup de choses, mais elle se cantonne à n'être qu'un outil documentaire. Il est important de le préciser, dans la mesure où les chercheurs du GDRI paraissent nourrir de grandes espérances en elle : elle ne pourra pas remplacer leur travail de recherche d'information, elle n'est qu'un moyen. Elle ne peut pas fournir toutes les informations que l'on recherche, elle ne peut pas donner accès au web invisible, mais elle peut diriger l'utilisateur. Elle ouvre une porte sur l'immense

réservoir de savoir qu'est le web, mais ce n'est qu'une petite porte. Elle n'est pas une réponse à toutes les interrogations, mais présenter des ressources authentifiées et validées fait partie de ses fonctions.

De même, le degré de très grande sélectivité sera pris en compte lors de la sélection des sites et dépendra de la politique documentaire choisie. Cependant, suivre de très près l'actualité de la recherche ou encore privilégier des ressources qui échappent à l'actualité sont deux rôles que la bibliothèque de liens ne peut accomplir seule. Pour que ces informations soient à jour, un énorme travail de suivi sera nécessaire, et un travail de choix des sites qui seront en mesure d'apporter ce genre d'informations sera à accomplir. La bibliothèque de liens est un outil qui a besoin de ses gestionnaires et de ses rédacteurs pour exister : tout se situe à ce niveau-là. C'est ainsi que ces attentes des futurs utilisateurs seront à prendre en compte par les créateurs de la bibliothèque de liens ; de la qualité et de la force de travail fournies dépendra la réussite de cet outil.

Les trois dernières questions n'ont reçu des réponses que de manière épisodique.

Les bibliothèques de liens jugées utiles sont relativement peu nombreuses : à part les Signets de la Bnf, le WWW Virtual Library, peu de bibliothèques de liens sont présentées comme modèle. Souvent, c'est une page de liens qui est indiquée, tant il est vrai qu'en France, les bibliothèques de liens ne sont pas encore bien nombreuses.

Les deux dernières questions demande des volontaires pour assurer la responsabilité éditoriale d'une section de la bibliothèque de liens. Aucune réponse n'a été faite, il semblerait que la gestion de la bibliothèque de liens pose problème étant donné la masse de travail qui incombe à ces chercheurs par ailleurs.

### **2.2.2 Analyse de leurs besoins en documentation**

Toutes ces réponses appellent une conclusion. Pour envisager la possibilité de créer des maquettes de bibliothèques de liens, il est important de récapituler ces données.

Les chercheurs du GDRI ont donc besoin d'une bibliothèque de liens présentant une interface claire, et une structure interne bien assise, de manière à pouvoir naviguer à l'intérieur de celle-ci en toute efficacité et pour assurer à la bibliothèque de liens des utilisateurs réguliers.

La structure de la bibliothèque de liens suivra, autant que possible, le schéma intellectuel suivant : « Grande catégorie > Sous-catégorie > Ressource documentaire ». La structure de la bibliothèque de liens, bien que précise, ne doit pas l'être trop : l'internaute ne doit pas passer tout son temps à naviguer dans l'arborescence avant de pouvoir enfin avoir accès à la ressource. Il est important de limiter le nombre de « clics » à effectuer pour atteindre le site désiré. Il paraît délicat de respecter la « règle des 3 clics »<sup>53</sup> car l'arborescence nécessite souvent beaucoup de rubriques pour être facilement appréhendable par l'internaute. Par exemple, dans Les Signets de la BnF, peu de ressources ne sont disponibles à partir du troisième clic. Par contre, à la BPI, la bibliothèque de liens respecte cette règle ; mais sa structure en pâtit, car l'arborescence n'a pas suffisamment de profondeur pour être claire et évidente.

La bibliothèque de liens du GDRI doit trouver le juste équilibre entre ces deux exemples : elle n'a pas l'ambition d'atteindre la taille des Signets (ce qui serait absolument ingérable), ni celle de la BPI, mais, dans la mesure du possible, elle ne suivra pas l'exemple de la bibliothèque de liens de la bibliothèque universitaire de Dauphine<sup>54</sup>, qui présente une arborescence complexe pour aboutir, dans chaque rubrique, à offrir un lien vers deux ou trois sites seulement. L'exemple qui paraîtrait le plus adapté au fonctionnement du GDRI et à la manière de travailler de ses chercheurs serait celui de la bibliothèque de liens du site Méneštreš, le site des médiévistes<sup>55</sup>.

Quelles sont les contraintes qui cadrent cette constitution ? Tout d'abord, la bibliothèque de liens doit respecter les rubriques qui ont été choisies pour la bibliothèque. En ce qui concerne les thématiques, elles seront classées par ordre alphabétique, mais leur intitulé sera stricto sensu celui des rayonnages de la bibliothèque. C'est ainsi que nous retrouverons, au niveau des domaines (ou thématiques), des catégories comme « Anthropologie », « Généralités », mais aussi des

---

<sup>53</sup> Cette règle des trois clics est issue des observations des concepteurs de sites internet commerciaux. L'observation est la suivante : si, pour atteindre l'information désirée, il faut cliquer sur plus de trois rubriques d'une arborescence, 80% des internautes abandonnent la recherche avant d'atteindre la ressource recherchée. Cette règle en dit long sur les usages de l'internaute. Pour lui, Internet est un espace où tout doit être disponible, et tout de suite. Les cheminements dans un site, même balisés, ne font pas partie de la règle du jeu de la rapidité et de l'instantanéité. Pour une bibliothèque de liens, on peut imaginer que l'internaute est plus intéressé par le résultat de sa recherche, et qu'il aura la patience de respecter les étapes proposées afin d'aboutir à un résultat. Mais il ne faut pas le perdre dans les méandres de la structure de la bibliothèque sans lui proposer d'autres entrées, une circulation aisée et des retours en arrière faciles.

<sup>54</sup> Cf <http://www.bu.dauphine.fr>

<sup>55</sup> Cf <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/omedirht.htm>



catégories comme « Linguistique, littérature, philologie » ou « Livres, bibliothèques, écriture ».

Autre contrainte : étant donné l'importance que donnent les chercheurs aux outils de recherche documentaire sur Internet, une rubrique entière doit leur être consacrée. L'intitulé qui présente ces outils a été glané dans les divers répertoires sélectifs visités pour préparer ces maquettes : les Signets, Ménéstrel, le site de la BMIU, la page de liens du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud de l'EHESS, ou encore directement des réponses données par les chercheurs. Cette rubrique sera sans doute fournie, afin de pouvoir satisfaire les besoins exprimés.

Un souhait a également été émis (il n'a pas le caractère obligatoire de la contrainte, mais reste à prendre en compte) : celui de pouvoir fournir également d'autres entrées, et notamment par aire culturelle. Les aires culturelles présentes dans les maquettes de bibliothèque de liens ont été directement reprises de la présentation faite par Christian Jacob de son GDRI<sup>56</sup> : Antiquité proche orientale et méditerranéenne, tradition européenne médiévale et moderne, tradition juive, Chine, Islam.

Enfin, une dernière rubrique présente toujours un intérêt, et particulièrement dans ce cas précis : celle de l'actualité. Dans une bibliothèque de liens, il est toujours intéressant de pouvoir mettre en avant sa propre actualité : les derniers changements, des accès vers des forums ponctuels. Dans ce cas précis, cette rubrique pourrait, afin de répondre à la demande des chercheurs, intégrer en son sein l'actualité de la recherche : les colloques, les nouvelles problématiques de la recherche émergente, etc.

L'arborescence de la bibliothèque de liens commence donc d'ores et déjà à se dessiner : elle sera constituée des rubriques de la bibliothèque, de celles qui présentent les outils de recherche documentaire, des aires culturelles, ou encore des nouveautés. Quel type de bibliothèque de liens conviendrait-elle le mieux à ce schéma ?

---

<sup>56</sup> Voir la présentation du projet scientifique des Mondes Lettrés par Christian Jacob, dans le site même du GDRI : <http://www.ehess.fr/centres/GDR/>.

## **2.3 Présentation de la maquette : organisation interne, choix des sites présents dans la bibliothèque de liens**

### **2.3.1 Première proposition pour la bibliothèque de liens future**

#### **2.3.1.1 Scénario n°1 : schéma de recherche « en base de données »**

Ce scénario se base sur le modèle de la bibliothèque de liens du site de la bibliothèque universitaire de René Descartes (Paris 5)<sup>57</sup>. La particularité de ces signets est qu'ils sont accessibles par une interface qui se rapproche beaucoup de celle d'une base de données (d'où son nom). Les domaines, les types de ressources sont accessibles par un menu déroulant. L'internaute a la possibilité de ne sélectionner qu'un champ ou de croiser ses choix pour préciser la ressource qu'il souhaite obtenir. Par exemple, il peut demander à avoir accès vers un site périodiques en ligne, et sélectionner également le domaine (histoire). Si la ressource qu'il recherche est très précise, il peut même demander à n'avoir accès qu'à des sites venus des Etats-Unis, par exemple.

L'interface se présenterait ainsi.

---

<sup>57</sup> <http://www.bu.univ-paris5.fr/signets/rech.php>

### 2.3.1.1.1 Interface d'accueil

**Mot(s) :**

**Choisir un domaine :**

Anthropologie  
Beaux-Arts  
Education  
Généralités  
Histoire  
Linguistique, littérature, philologie  
Livres, bibliothèques, écriture  
Médecine  
Philosophie, psychologie  
Religion  
Sciences et histoire des sciences  
Sociologie, sciences humaines  
Technologie

**Types de ressources :**

Archives  
Bases de données  
Bibliothèques numériques  
Catalogues de bibliothèques  
Dictionnaires et encyclopédies  
Métamoteurs  
Moteurs de recherche multilingues ou à portée internationale  
Presse et périodiques en ligne  
Répertoires multilingues ou à portée internationale  
Répertoires d'outils de recherche par Internet  
Sites d'éditeurs  
Thèses en ligne

---

Autres

**Zone géographique d'origine du site :**

Amérique  
Asie  
Europe occidentale  
Europe centrale  
Moyen-Orient

### 2.3.1.1.2 Exemple d'une page :

#### **Religion**

##### **• Religions de l'Antiquité**

- Grèce
- Rome

##### **• Religions du Livre**

- Christianisme
- Judaïsme
- Islam

##### **• Religions asiatiques**

- Bouddhisme
- Confucianisme
- Hindouïsme
- Taoïsme

### 2.3.1.2 Analyse de la logique interne de cette proposition

Comme il a été observé, cette solution de bibliothèque de liens organisée selon le modèle « base de données », propose une arborescence très précise. Elle permet une recherche dans la finesse, à condition que l'internaute sache exactement ce qui lui convient.

Le principal avantage de ce modèle est qu'il propose une recherche par mots, exactement comme une base de données, en cas de recherche moins précise ou d'absence de références. Très organisée, cette arborescence peut répondre aux besoins des chercheurs qui désirent une bibliothèque de liens pouvant amener à des sites très précis, ou encore à des sites plus généraux où la recherche s'effectuera par mots, ou par domaine.

Cependant, ce modèle pose de nombreux problèmes qu'il est important de souligner. Tout d'abord, une bibliothèque de liens ainsi conçue demande une gestion très importante, de manière à fournir suffisamment de ressources pour que la recherche croisée aboutisse. De plus, ce modèle, s'il répond au besoin qu'éprouvent parfois les chercheurs de se recentrer sur leur discipline, ne prend pas vraiment en compte la nécessité de naviguer entre les différentes disciplines, ce qui est pourtant le principe même du GDRI.

De plus, ce système de recherches croisées ne permet pas d'intégrer les autres entrées désirées, comme les aires culturelles ou encore les données d'actualité. Il est donc lacunaire et peu aisé à utiliser.

Ce scénario est clair, très structuré, mais peut-être trop. Le principal défaut de ce modèle est que son mode d'accès aux données ne paraît pas adapté aux usages des chercheurs des Mondes Lettrés.

## **2.3.2 Deuxième proposition pour la future bibliothèque de liens**

### 2.3.2.1 Scénario n°2 : schéma de recherche « en tableau »

Ce scénario s'appuie sur le modèle de la bibliothèque de liens fournie par la bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand<sup>58</sup>. D'une manière originale, elle présente sa sélection de sites en tableau. Chaque rubrique présente en face d'elle les sous-rubriques existantes, et l'internaute peut cliquer directement sur celles-ci.

Une fois dans la sous-catégorie, l'internaute a devant lui les sites présentés en liste, et toutes les autres sous-catégories sont présentées à la suite. Chaque catégorie est en fait une même page informatique, ce qui simplifie grandement la gestion du site, mais qui pose quelques problèmes dès lors que l'utilisateur désire imprimer quelque chose : il récupère toutes les données de la catégorie (et non pas seulement celles de la sous-catégorie !).

---

<sup>58</sup> <http://bmiu.univ-bpclermont.fr/SelectionDeSites/>

### 2.3.2.1.1 Interface d'accueil

Instruments de travail	Archives – Bases de données – Bibliographies - Bibliothèques numériques – Catalogues de bibliothèques – Dictionnaires et encyclopédies – Métamoteurs – Moteurs de recherche multilingues ou à portée internationale – Portails validés (thématiques et disciplinaires) - Presse et périodiques en ligne – Répertoires multilingues ou à portée internationale – répertoires d'outils de recherche par Internet – Sites d'éditeurs – Thèses en ligne - Traduction
Domaine	Anthropologie – Beaux-Arts – Education – Généralités – Histoire – Linguistique, littérature, philologie – livres, bibliothèques, écriture – Médecine – Philosophie, psychologie – Religion – Sciences et histoire des sciences – Sociologie, sciences humaines - Technologie
Aire culturelle	Antiquité proche orientale – Chine- Inde – Islam - Tradition européenne médiévale et moderne – Tradition juive
Actualité	Actualités du GDRI – Actualités éditoriales – Colloques – Nouveaux sites

2.3.2.1.2 Exemple d'une page :

## **Religion**

Généralités	Art religieux - Histoire religieuse - Textes en ligne
Religions de l'Antiquité	Grèce - Rome
Religions du Livre	Christianisme – Judaïsme - Islam
Religions asiatiques	Bouddhisme – Confucianisme – Hindouïsme - Taoïsme



### 2.3.2.2 Analyse de la logique interne de cette proposition

Ce scénario propose bien une logique interne qui suit le schéma « Catégorie > Sous-catégorie > Site recherché ».

L'arborescence est simple, claire, et permet l'existence d'une rubrique « Actualité ». Aucune recherche croisée n'est possible, mais la présentation en tableau permet d'avoir une vue d'ensemble sur les thématiques qui s'y côtoient. La navigation (voire l'errance voulue) entre les différentes disciplines est donc possible.

Le reproche que l'on peut faire à ce modèle est plutôt visuel. En effet, ce tableau permet de structurer les rubriques, mais les domaines mis à la suite les uns des autres ne constituent pas une liste très lisible. L'interface, même si elle fonctionne et permet de naviguer, a aussi une grande importance visuelle. Cette interface de la page d'accueil présente la bibliothèque de liens, et dès l'interface, l'internaute peut déjà savoir si cette dernière est bien classée, d'une manière astucieuse et efficace ou, au contraire, s'il risque de s'y perdre et donc de se décourager dans ses recherches. Le tableau proposé ne permet pas de douter du fait que la bibliothèque de liens soit organisée par une arborescence, mais le manque de lisibilité pourrait fatiguer l'internaute et le pousser doucement vers la sortie.

Le but d'une bibliothèque de liens est d'accueillir son visiteur et de tout faire pour qu'il circule dans les ressources proposées. Pour atteindre ce but, tous les éléments sont à prendre en compte, et l'élément visuel n'est pas à négliger. La communication est nécessaire entre la bibliothèque de liens et l'internaute, car aucun professionnel de la documentation ne peut assurer la médiation.

C'est donc un scénario qui présente une maquette efficace car bien organisée, mais qui pose des problèmes importants de fatigue visuelle.

### **2.3.3 Troisième proposition pour la future bibliothèque de liens**

#### **2.3.3.1 Scénario n°3 : schéma de recherche « arborescent »**

Ce dernier scénario est le résultat d'une fusion entre plusieurs modèles. Deux modèles ont présidé à sa création : Les Signets et Ménestrel. Dans les deux cas, il s'agit de répertoires sélectifs destinés à des chercheurs, et leur fonctionnement en porte la marque.

Cette interface est plus complexe que les deux précédentes. Elle propose une rubrique plus complète, consacrée uniquement à la recherche, intitulée « Lieux et acteurs de la recherche ». C'est une rubrique empruntée au répertoire sélectif du Ménestrel, mais qui est susceptible de convenir au fait que les chercheurs ont réellement besoin de se tenir au fait de l'actualité de la recherche et d'avoir le sentiment d'appartenir à une communauté. Ces liens consacrés aux échanges entre chercheurs pourraient remplir ce rôle à la fois informatif et social.

En haut de la page d'accueil, une barrette présente des accès possibles par d'autres entrées. « Aire culturelle » propose une recherche par aires culturelles, « L'alphabet » propose une recherche thématique par ordre alphabétique. L'accès se fait par les lettres de l'alphabet disposées en damier, idée issue des différentes interfaces des Signets. Enfin, une rubrique intitulée « Nouveau ! » permet à l'internaute d'avoir directement accès aux nouveaux sites, ou aux nouvelles de dernière minute mises en ligne.

### 2.3.3.1.1 Interface d'accueil

Aire culturelle	L'alphabet	Nouveau !
-----------------	------------	-----------

#### **Domaines de recherche**

- Anthropologie
- Beaux-Arts
- Education
- Généralités
- Histoire
- Linguistique, littérature, philologie
- Livres, bibliothèques, écriture
- Médecine
- Philosophie, psychologie
- Religion
- Sciences et histoire des sciences
- Sociologie, sciences humaines
- Technologie

#### **Lieux et acteurs de la recherche**

- Etats-Unis
- Belgique
- France
- Grande-Bretagne
- Israël
- Italie
- Pologne

#### **Instruments de travail**

- Archives
- Bases de données
- Bibliographies
- Bibliothèques numériques
- Catalogues de bibliothèques
- Dictionnaires et encyclopédies
- Moteurs
- Moteurs de recherche multilingues ou à portée internationale
- Portails validés ( thématiques et disciplinaires)
- Presse et périodiques en ligne
- Répertoires multilingues ou à portée internationale
- Répertoire d'outils de recherche par Internet
- Sites d'éditeurs
- Thèses en ligne

- 
- Ecoles doctorales, laboratoires, séminaires
  - Agenda des manifestations scientifiques ( colloques)
  - Annuaire institutionnels

### 2.3.3.1.2 Présentation des autres entrées possibles

#### ● Aires culturelles

- Antiquité proche orientale
- Chine
- Inde
- Islam
- Tradition européenne médiévale et moderne
- Tradition juive

#### ● L'alphabet

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>F</i>
<i>G</i>	<i>H</i>	<i>I</i>	<i>J</i>	<i>K</i>	<i>L</i>
<i>M</i>	<i>N</i>	<i>O</i>	<i>P</i>	<i>Q</i>	<i>R</i>
<i>S</i>	<i>T</i>	<i>U</i>	<i>V</i>	<i>W</i>	<i>X</i>
		<i>Y</i>	<i>Z</i>		

#### ● Nouveau !

- Annonces diverses
- Colloques
- Nouveaux sites

### 2.3.3.1.3 Exemple d'une page :

Aire culturelle	L'alphabet	Nouveau !
-----------------	------------	-----------

Accueil > Religions

#### **Religions**

- Généralités
- Religions de l'Antiquité
- Religions du Livre
- Religions d'Asie

### 2.3.3.1.4 Exemple de la page suivante :

Aire culturelle	L'alphabet	Nouveau !
-----------------	------------	-----------

Accueil > Religions > Religions du Livre

#### **Religions du Livre**

- Christianisme
- Judaïsme
- Islam

### 2.3.3.2 Analyse de la logique interne de cette proposition

Ce scénario est le plus complexe, car il prend en compte toutes les contraintes, ainsi que les souhaits formulés par les chercheurs.

Il suit le schéma intellectuel voulu, et permet de plus une très grande liberté de navigation à l'internaute qui peut choisir son mode de recherche. Toutes les rubriques jugées nécessaires ont pu être intégrées dans l'arborescence, et, détail qui a son utilité, lorsque l'utilisateur entre dans une rubrique puis dans une sous-rubrique, il peut suivre des yeux sa position dans l'arborescence dans le haut de la fenêtre, par des balises qui retracent son trajet. Il lui suffit dès lors de cliquer sur la balise vers laquelle il désire retourner pour se retrouver au point de départ de sa recherche.

Aucun modèle n'est idéal, mais ce dernier scénario paraît mieux adapté aux besoins exprimés par les chercheurs et par le directeur du GDRI que les autres.

Cependant, ce modèle présente lui aussi des contraintes. Les plus importantes sont sans nul doute des contraintes de gestion relativement lourdes. Une telle interface prépare l'utilisateur à entrer dans une bibliothèque de liens relativement bien fournie, et présentant des ressources de références. De plus, la mise en place des cheminements de navigation est bien sûr plus complexe, car les différents niveaux d'entrée sont à organiser et à faire fonctionner en parallèle. Mais si cette question de gestion peut se résoudre, ce dernier scénario est sans doute le plus satisfaisant intellectuellement.

Ces trois scénarios proposent des modèles d'organisation interne de la bibliothèque de liens. Cependant, bien des choix restent à effectuer : quels sites y placer ? Pourquoi ? Comment les présenter ? On peut en effet indiquer seulement le titre du site avec son URL ou encore prendre le temps de rédiger une notice critique pour le présenter. Tous ces cas de figures sont possibles ; ce sont juste des décisions à prendre afin que la bibliothèque de liens réponde à des critères d'harmonisation. Ces décisions dépendent également du public que l'on envisage

de privilégier pour cette bibliothèque. Elle est composée avant tout pour les chercheurs du GDRI, mais peut-être d'autres internautes y auront-ils accès.

Tous ces éléments représentent encore des axes de réflexion. Cette étude s'est intéressée en priorité à la bibliothèque de liens elle-même, aux éléments de législation qui y sont reliés, et à une étude des besoins, afin de pouvoir fournir des possibilités d'organisation de la bibliothèque de liens en profondeur. Le squelette est proposé, il n'attend plus que sa chair.

### **3 Conclusion**

Cette étude avait donc pour objectif de présenter un point de vue majoritairement professionnel sur les bibliothèques de liens. Ce choix ne peut être satisfaisant ni pour les chercheurs du GDRI, ni pour moi. En effet, travailler avec des personnes qui ont une vue si large sur tous les domaines donne la mesure de sa propre insuffisance.

Ce premier travail est achevé, mais l'étude sur les bibliothèques de liens n'en est qu'à ses balbutiements. Cette étude peut être prolongée dans de nombreuses directions. La création d'une bibliothèque de liens est aussi peu neutre que la création d'une bibliothèque. Chaque lien résulte d'un choix, et est donc représentatif de la personne qui a effectué ce choix. Cet acte de lier donne un aperçu de la manière dont la personne veut se mettre en représentation<sup>59</sup>. Cette réflexion oriente ce thème des bibliothèques de liens vers la sociologie.

Pour reprendre un terme de Christian Jacob, les « stratégies de sociabilité savantes liées aux pages de liens » restent à considérer. Comment les pages de liens définissent un champ disciplinaire ? Comment permettent-elles au site qui l'héberge de se positionner dans le monde de la recherche ? Comment, par ses liens, un site de laboratoire peut-il se positionner par rapport à sa tutelle ?

Les pages de liens peuvent-elles jouer un rôle dans la reconnaissance des apports d'autrui dans un domaine de recherche, comment peuvent-elles aider le laboratoire de recherche à reconnaître le partage d'une problématique ?

La constitution d'une bibliothèque de liens renvoie aussi à un autre problème : quels choix de publication effectuent les laboratoires ? Le partage de leurs

---

<sup>59</sup> Cette idée découle de la lecture d'un ouvrage d'Erwin Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, et notamment du premier volume, intitulé *La représentation de soi*, qui propose une thèse tout à fait intéressante. Chacun d'entre nous est une partie intégrante du groupe social dans lequel il évolue. Aucun de nos actes ne sont neutres, chacun d'entre eux porte sa propre signification, notre propre marque. Chacun d'entre nous agit en devenant acteur, et influe sur la vision que l'on veut donner aux personnes qui nous entoure. Nous nous mettons en scène à chaque seconde, de manière à construire l'image que nous voulons donner aux autres. Si on continue la réflexion dans la même direction, on peut dire que chaque chercheur, en répondant au questionnaire a contribué à se mettre en scène, et chaque choix de lien qui sera fait sera lui aussi une marque de la personne qui en sera à l'origine.



problématiques ou le fait de les rendre visibles est-il couramment admis ou l'est-il avec plus de réticence?

Enfin, un dernier axe de réflexion permettrait de rentrer plus avant dans la sociologie des bibliothèques de liens : quel est le discours d'un hyperlien ? Les liens sont-ils le reflet d'un champ de recherche ? L'organisation même de la bibliothèque permet aussi de tenter d'y voir un discours : les subdivisions, les commentaires éditoriaux de l'auteur des pages de liens sont également significatifs. Ce thème du discours des hyperliens pose la question de leur dénomination. Nous avons déjà rencontré ce problème à propos de la désignation de la bibliothèque de liens (nous avons vu que les termes différents abondent), le même problème peut se poser pour un hyperlien qui dirige l'utilisateur vers des ressources particulières.

Ces différents questionnements mettent en relief la richesse possible d'une telle réflexion. Cette étude n'était pas en mesure de la déployer, car la problématique qui la sous-tend en est trop éloignée. Mais une étude future permettrait sûrement d'en dégager des éléments intéressants sur la circulation actuelle de l'information et sur le mode de construction de la pensée de nos contemporains. On pourrait terminer par ce clin d'œil, dans l'attente d'une étude ultérieure qui pourrait répondre à cette question : « Dis-moi à qui tu es relié, je te dirai qui tu es » est-elle une affirmation valable dans le cas des hyperliens ?

## 4 Bibliographie

### Sites web<sup>60</sup> :

- *Les ressources Internet de la BIU de Cujas (Paris 1),*

<http://biu-cujac.univ-paris1.fr/principal/ri/ri.php>

- *La sitothèque de la BU de Dauphine ( Université Paris 1)*

<http://www.bu.dauphine.fr/dauphine/default.asp>

- *Les signets de la BU René-Descartes (Paris 5),*

<http://www.bu.univ-paris5.fr/signets/rech.php>

- *Les liens de l'université d'Aix*

<http://www.lpl.univ-aix.fr/lpl/ressources/links.htm>

- *Le Répertoire de ressources de Ménestrel, Université de Jussieu*

<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/omedirht.htm>

- *Liens utiles du Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud, EHESS*

<http://www.ehess.fr/centres/ceias/liens.html>

- *Les Mondes Lettrés, site du GDRI,*

<http://www.ehess.fr/centres/GDR/>

---

<sup>60</sup> Toutes les références ont une existence à ce jour : septembre 2005

- *Les Signets de la BnF*

<http://signets.bnf.fr>

- *Les signets de la BPI*

[http://www.bpi.fr/ress.php?id\\_c=31&id\\_rubrique1=13&signet=oui](http://www.bpi.fr/ress.php?id_c=31&id_rubrique1=13&signet=oui)

- *Les liens de la bibliothèque Mazarine*

<http://www.bibliotheque-mazarine.fr/mazliens.htm>

- *Sélection commune de sites web – Bibliothèques municipales de Chambéry / Savoie-biblio*

<http://www.adbgv.asso.fr/signets/>

- *La Sélection de Sites de la BMIU de Clermont-Ferrand,*

<http://bmiu.univ-bpclermont.fr/SélectionDeSites/tableailleurs.htm>

- *Le catalogue des signets, CERIMES (Ministère de l'Éducation nationale)*

<http://www.cerimes.education.fr/index.php?>

- *Les liens de l'Academia Belgica, Italie*

<http://www.academiabelgica.it/istituti.html>

- *WWW-VL History Central Catalogue (European University Institute, Florence, Italie)*

<http://vlib.iue.it/history/index.html>

- *Page de liens « Click Japan »*

<http://www.clickjapan.org/Liens/liens.htm>

## Articles :

### • Bibliothèques de liens, groupement de recherche international

- DUPUIGRENET DESROUSSILLES, François, *Collections de sciences humaines et bibliothèque électronique*, BBF, t.42, n°2, 1997, pp.69-71.
- FOENIX-RIOU, Béatrice, *Fenêtre sur...Les Signets de la BnF*, Netsources, n°50, n° de Mai-Juin 2004.

[http://www.bases-publications.com/print/e-docs/00/00/01/E3/document\\_article.phtml](http://www.bases-publications.com/print/e-docs/00/00/01/E3/document_article.phtml)

- GOURBIN, Géraldine, *Construire le classement d'un annuaire Internet*, BBF, t.46, n°1, 2001

[http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001\\_46\\_1/2001-1-p63-gourbin.xml.asp?print=1](http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001_46_1/2001-1-p63-gourbin.xml.asp?print=1)

- HUDON, Michèle, *Structuration du savoir et organisation des collections dans les répertoires du Web*, BBF, t.46, n°1, 2001

[http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001\\_46\\_1/2001-1p57-hudon.xml.asp](http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001_46_1/2001-1p57-hudon.xml.asp)

- JACOB, Christian ; *Un groupement de recherche international : « Les Mondes lettrés »* ; Sciences de l'homme et de la société , n°70; juillet 2004

- NOËL, Elizabeth, *Sélectionner des sites Internet*, BBF, t.46, n°1, 2001

[http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001\\_46\\_1/2001-1-p96-noel.xml.asp?print=1](http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001_46_1/2001-1-p96-noel.xml.asp?print=1)

• **Internet, les hyperliens et le droit**

- *Terminologie de base en sciences de l'information*, Université de Montréal, école de bibliothéconomie et des sciences de l'information,  
<http://www.ebsi.umontreal.ca/termino/>
- *Le droit d'auteur et la confidentialité*, Musée canadien de la photographie contemporaine.  
<http://cmcp.gallery.ca/french/copyright/>
- *Communiqué de l'ADBS sur les liens hypertextes*, Actualités du droit de l'information, n°30, novembre 2002.
- *La responsabilité des créateurs d'hyperliens (1<sup>o</sup> partie)*, Actualités du droit de l'information, n°42, novembre 2003
- *La responsabilité des créateurs d'hyperliens (2<sup>o</sup> partie)*, Actualités du droit de l'information, n°43, janvier 2004
- *Groupe de travail « Liens hypertextes », Note intermédiaire sur le cadre juridique des liens hypertextes au regard de la propriété littéraire et artistique*, Forum des droits sur l'Internet, 17 juin 2002.  
<http://www.foruminternet.org>
- *Synthèse de la recommandation « Hyperliens : statut juridique »*, Forum des droits sur l'Internet, rendue publique le 3 mars 2003  
<http://www.foruminternet.org/recommandations/lire.phtml?id=507>
- BATTISTI, Michèle, « *Lier ou ne pas lier* ». *Pour un usage responsable de l'hyperlien*, World Library and Information Congress : 69th IFLA General Conference and Council, 1-9 août 2003

<http://www.ifla.org/IV/ifla69/papers/034f-Battisti.pdf>

- CARRIERE, Laurent, *Hypertextes et hyperliens au regard du droit d'auteur: quelques éléments de réflexion*, Cahiers de la propriété intellectuelle, 1997, n°9, pp467-490, texte remanié et publié sur Robic.com  
<http://www.robic.ca/publications/Pdf/205-LC.pdf>
  
- GOGUEY, Eric, *Nétiquette, définition*, DicoFR, Dictionnaire de l'Informatique et d'Internet, 1999-2005  
<http://www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/definition>
  
- ROJINSKY, Cyril, *Sens interdit : la responsabilité du créateur de lien hypertexte du fait du contenu illicite du site cible*, Juriscom.net, 17 décembre 2002  
<http://www.juriscom.net/pro/visu.php?ID=80>
  
- SERRES, Alexandre, *Recherche d'information sur Internet : où en sommes-nous, où allons-nous ?*, SavoirsCDI, juin 2004  
<http://savoircdi.cndp.fr/CulturePro/actualisation/Serres/Serres.htm>
  
- THOUMYRE, Lionel, *L'usage des hyperliens : vers une liberté encadrée*, Juriscom.net, 29 mai 2003  
<http://www.juriscom.net/pro/visu.php?ID=206>
  
- VERBIEST, Thibault (Maître), *Liens hypertextes : quels risques juridiques pour les opérateurs de sites Web ?*, Juriscom.net, 9 mai 2000.  
<http://www.juriscom.net/pro/2/lh20000509.htm>

## ***5 Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>80</b>
<b>DIFFERENTES INTERFACES DES SIGNETS DE LA BNF.....</b>	<b>81</b>
<b>(VOIR DANS LE FICHIER POWERPOINT ATTACHÉ) .....</b>	<b>81</b>
<b>ANNEXE 2 .....</b>	<b>82</b>
<b>LISTE DES ÉQUIPES DE RECHERCHE ET DES INSTITUTIONS COMPOSANT LE GDRI.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXE 3 .....</b>	<b>85</b>
<b>QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX CHERCHEURS DU GDRI : VERSION FRANÇAISE .....</b>	<b>86</b>
<b>QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX CHERCHEURS DU GDRI (VERSION ANGLAISE) .....</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXE 3 .....</b>	<b>98</b>
<b>RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE ORGANISÉES PAR TABLEAUX .....</b>	<b>99</b>
<b>QUESTION N°1 : STATUT DES UTILISATEURS .....</b>	<b>100</b>

# ***ANNEXE 1***



# ***DIFFERENTES INTERFACES DES SIGNETS DE LA BNF***

***(voir dans le fichier Powerpoint attaché)***

## ***ANNEXE 2***

## ***Liste des équipes de recherche et des institutions composant le GDRI***

### **Institutions de tutelle**

- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- Ecole pratique des hautes études (EPHE)
- Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
- Ecole normale supérieure
- Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
- Université de Paris 10 – Nanterre
- Université de Paris 12 – Val de Marne
- Université de Toulouse - Le Mirail 2
- Université de Provence – Aix Marseille 1
- Université Marc - Bloch Strasbourg 2
- Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou
- Scuola normale superiore de Pise
- Université Jagellone de Cracovie
- Université Libre de Bruxelles
- Université d'Exeter
- Center for Hellenic Studies of Washington
- Université de Chicago

- Université hébraïque de Jérusalem

### **Equipes partenaires**

- Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (UPR 841)
- Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes
- Centre de Recherche civilisation chinoise (CNRS / EPHE)
- Centre d'études chinoises (CEC) – INALCO
- Laboratoire Monde iranien, CNRS / Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
- Laboratoire Archéologie et sciences de l'Antiquité, CNRS / Université de Paris 10
- Centre Paul-Albert Février, Textes et Documents de la Méditerranée antique et médiévale, CNRS / Université de Provence Aix-Marseille 1
- Laboratoire Etude des Sciences de l'Antiquité, CNRS
- Laboratoire EA 431, Sous-équipe « Philosophie et rhétorique hellénistique et romaine »
- Laboratoire JE 2392 « E.R.A.S.M.E »
- Centre d'études anciennes, Ecole normale supérieure
- Département d'histoire, Ecole normale supérieure
- Service Etudes et Recherche, Bibliothèque Publique d'Information
- La Classe de Lettres de la Scuola normale Superiore
- « Intellectual Traditions of the East » (Cracovie)
- Centre de Recherche sur la Cité Grecque (Bruxelles)
- Center for Hellenistic and Romano-Greek Culture (Exeter)
- Center for Hellenic Studies de l'Université de Harvard
- Programme de recherches « Sanskrit Knowledge Systems on the Eve of Colonialism », Chicago
- Center for the Study of Christianity (Jérusalem)

## ***ANNEXE 3***

# **Questionnaire envoyé aux chercheurs du GDRI : version française**

ENQUÊTE EN VUE DE

LA CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE DE LIENS POUR LE SITE WEB DU  
GDRI

« Les Mondes Lettrés »

1°) Pouvez-vous vous présenter ?

Nom / Prénom

Fonction / Statut

Etablissement de rattachement :

Votre email (ne sera pas communiqué) :

2°) Votre champ de recherche :

votre discipline :

Pouvez-vous présenter en quelques lignes les axes de vos recherches actuelles :

Trois de vos publications récentes représentatives de votre travail :

-1.

-2.

-3.

3°) Votre configuration informatique

chez vous :

type d'ordinateur : PC – portable...

système d'exploitation : Windows – Mac – Linux...

navigateur internet : free – yahoo - ...

type de connexion internet : ADSL – cable – modem...

dans votre lieu de travail :

type d'ordinateur : PC – portable...

système d'exploitation : Windows – Mac – Linux...

navigateur internet : yahoo – free...

type de connexion internet : ADSL – cable – modem...

4°) A part le courrier électronique, quels usages faites-vous de l'internet dans le cadre de votre travail de recherche ?

- fréquences de vos connexions sur le web :
  - 3 fois par jour
  - 1 fois par jour
  - 2 fois par semaine...

> quels types d'usage (recherche bibliographique, recherche d'information, consultation de bibliothèques numériques, constitution de dossiers documentaires....

> pouvez-vous donner un ou plusieurs exemples de travaux de recherche récents où la consultation de sites web a joué un rôle important dans votre travail

> quel intérêt représente pour vous le web dans une recherche ? (quantité de ressources très importante, facilité d'accès vers un sujet précis et peu connu...)

5°) Comment organisez-vous votre dossier de favorisur votre navigateur internet

- par grandes catégories, sous-catégories...
- par thème, par utilisation...
- nombre approximatif de liens par catégories
- restituez quelques exemples d'une catégorie ou d'une partie de la classification de vos favoris :

6) Dans votre spécialité de recherche, quels sont les sites web les plus importants et les plus utiles ? Donnez un ou des liens vers des sites que vous consultez régulièrement et que vous aimeriez voir figurer dans une bibliothèque de liens du site du GDRI

- portails disciplinaires :
- portails thématiques :
- portails monographiques (par exemple sur un auteur, sur un texte) :
- bases bibliographiques :
- information sur l'actualité de la recherche :
- preprints :



7) Quels moteurs de recherche utilisez-vous sur internet ?

Utilisez-vous un « navigateur intelligent » (comme DevonAgent sur la plateforme Apple) pour mener vos recherches internet ?

Utilisez-vous un logiciel d'archivage électronique (comme DevonThink ou NoteTaker sur la plateforme Apple) pour stocker et organiser les documents web (pages web, fichiers pdf etc) que vous téléchargez ?

Comment classez-vous les documents web sur votre ordinateur ? Décrivez ce classement.

8) Est-ce que vous avez une page web personnelle avec une liste de liens? Quelle utilisation en faites-vous ?

si oui : url :

Est-ce que votre centre de recherche a un site web comportant une liste de liens ?

Si oui url :

9) Pour le site web d'un réseau de recherche interdisciplinaire comme le GDRI « Mondes lettrés », quel type de ressources devraient proposer les pages de liens ? Merci de hiérarchiser l'ordre d'importance des rubriques selon leur degré d'utilité à vos yeux :

- actualité interne du GDRI (séminaire, colloques, publication, etc)
- portails disciplinaires validés (par ex. ressources orientalistes, sinologiques, sanskritistes, en histoire des sciences)
- portails thématiques validés (par ex. histoire du livre, codicologie)
- pages sur des problématiques de recherche émergentes (par ex. les mondes sociaux d'Anselm Strauss etc), sur les travaux en cours de jeunes chercheurs
- bibliothèque de ressources électroniques : périodiques en ligne, bibliothèques électroniques
- actualité bibliographique

autres suggestions :

10) A quelles conditions pensez-vous qu'une bibliothèque de liens puisse vous être utile (à vous, à vos collègues, à vos étudiants). Merci de hiérarchiser l'ordre d'importance des rubriques selon leur degré d'utilité à vos yeux.

- degré de très grande sélectivité
- authentification et validation des ressources par des spécialistes
- profondeur des arborescences de liens
- répondre à des questions très générales ou très spécialisées
- suivre de très près l'actualité de la recherche
- privilégier des ressources fondamentales qui échappent à l'actualité

autre suggestions :

11) Pouvez-vous nous citer une (ou plusieurs) bibliothèque(s) de liens (quel que soit le domaine) que vous considérez comme particulièrement réussie(s) et utile(s) ?

12) Seriez-vous prêt à assurer la responsabilité éditoriale d'une section de la bibliothèque de liens sur le site web du GDRI ? Si oui, laquelle.

13) Autres commentaires, suggestions, questions relatifs à ce projet

## ***Questionnaire envoyé aux chercheurs du GDRI (version anglaise)***

QUESTIONNAIRE CONCERNING THE CREATION OF A LINK LIBRARY  
FOR THE G.D.R.I. WEB SITE

« The cultured worlds »

1°) Can you introduce yourself?

Name / Surname:

Position / Status:

School:

Your e-mail address (won't be communicated):

2°) What is your field of investigation?

Your subject:

Can you present in a few lines the main focus of your present research?

Three of your recent publications representative of your work:

- 1.
- 2.
- 3.

3°) Your I.T. configuration.

At home:

Type of Computer: Desktop – Laptop ...

Software: Windows – Mac – Linux...

Internet browser: free – yahoo - ...

Type of Internet connection: ADSL – cable – modem...

At work:

Type of Computer: Desktop – Laptop ...

Software: Windows – Mac – Linux...

Internet browser: free – yahoo -...

Type of Internet connection: ADSL – cable – modem...

4°) Apart from e-mail, how do you use the Internet in your research work?

- Frequency of connections to the web:
  - 3 times a day
  - Once a day
  - Twice a week ...

> What type of use (bibliographic research, information search, consultation of digital libraries, constitution of documentary files....

> Can you give us one or several examples of recent research work, where the use of the Internet played an important part in your work?

> What are the advantages of using Internet for your research? (Large quantity of resources, ease of access to a specific and little known subject)

5°) How do you organise your Favourites file on your Web Browser?

- Per main categories, sub-categories...
- Per theme, per use...
  
- Approximate number of links per categories
- Give some examples of categories or part of your Favourites classification

6) In your research specialty, what are the most important and useful Websites? Give us some addresses of sites that you check regularly and that you would like to be integrated in the Links Library of the GDRI site

- Portal for a specific discipline:
- Specific theme portal:
- Portal for one single author, or text:
- Library source:
- Information on research news:
- Pre-prints:

7) Which Search Engines do you use on the Internet?

Do you use an Intelligent Search agent and alternative web browser (like DEVONagent on the Apple platform) to perform your researches?

- Do you use a Document Database (like DEVONthink or NoteTaker on the Apple Platform) to edit, analyse, organize and archive the Web documents that you download? (Web pages, PDF files etc.)

How do you file the Web documents on your computer? Describe:

8) Do you have a personal Web page with a list of links? What use do you make of it?

If Yes: URL:

Does your research centre have a Website with a list of links?

If Yes URL:

9) For the Website of an Inter disciplinary research network 'like the GDRI « Cultured Worlds », what type of resources should the links pages offer?

Please rank them by order of importance in your view:

- GDRI internal news (seminars, symposiums, publications, etc.)

- Validated disciplinary Portals (for examples Oriental, Sinological, Sanskrit, resources on the History of Science)
- Validated Themes portals (for ex. on the history of books, Codicology)
- Pages on issues/problems relating to emerging fields of research (for ex. the Social Worlds of Anselm Strauss etc), on ongoing research by young researchers.
- Library of digital resources: on line magazines, digital libraries
- Library news

Other suggestions:

10) In order be useful to you (you, your colleagues, and your students), which conditions would a Link Library have to fulfil?

Please rank them in order of importance, in your view:

- Degree of high selectivity
- Authentication and validation of the resources by specialists
- Depth of the links arborescence
- Answer general or very specific questions
- Follow research news very closely
- Focus on fundamental resources not in the news

Other suggestions:

11) Can you name one or more Links libraries (whatever the subject) that you consider to be particularly well done and useful?

12) Would you be willing to be in charge of editing a section of the Links Library on the GDRI Website? If yes, which one?



13) Other remarks, suggestions, questions related to this project:

## ***ANNEXE 3***

## ***Réponses au questionnaire organisées par tableaux***

## ***Question n°1 : statut des utilisateurs***

1	Professeur de l'Université
2	Professeur de l'Université
3	Conservateur en chef des bibliothèques
4	Maître de conférences
5	Chercheur
6	Doctorant
7	Professeur de l'Université
8	Doctorant
9	Directeur de recherche
10	Professeur de l'Université
11	Chercheur

## **Question n°2 : discipline et champs de recherche actuel**

	Discipline	Recherche actuelle
1	Histoire ancienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Religion phénico-punique</li> <li>- Correspondances savantes de l'histoire des savoirs, les disciplines dans les sciences de l'Antiquité</li> </ul>
2	Langue et littérature grecque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- judaïsme hellénistique</li> <li>- christianisme ancien</li> <li>- histoire des traditions bibliques</li> </ul>
3	Bibliothéconomie, sociologie de la lecture et des bibliothèques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- études sociologiques sur le livre, la lecture</li> <li>- pratiques culturelles</li> <li>- impact des nouvelles technologies sur l'écrit</li> </ul>
4	Etudes indiennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- philologie sanskrite</li> <li>- littérature grammaticale</li> </ul>
5	Anthropologie et histoire des religions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- statut de la voix dans les rituels magiques</li> <li>- théorie de la parole dans l'Antiquité</li> <li>- rapports entre la magie et la science</li> <li>- étude des Papyrus Grecs magiques</li> </ul>
6	Grec ancien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- littérature</li> <li>- rhétorique</li> <li>- philosophie</li> </ul>
7	Rhétorique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- histoire de la rhétorique grecque ancienne</li> <li>- nouvelle traduction de la Rhétorique d'Aristote</li> </ul>
8	Sciences de l'Antiquité	Thèse sur la persona oratoire de Cicéron
9	Histoire ancienne Histoire culturelle Anthropologie des savoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- étude des milieux lettrés</li> <li>- étude des objets situés autour des bibliothèques et du travail savant</li> </ul>
10	Histoire ancienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- histoire de l'alimentation, de la nutrition et de la médecine</li> <li>- les textes de Galien et d'Athénée</li> </ul>
11	Histoire de la médecine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- histoire socio-culturelle de l'insuline et du diabète</li> <li>- travaux sur le statut de la médecine</li> <li>- bioéthique</li> </ul>

### Question n°3 : configuration informatique

	Type d'ordinateur (domicile)	Système d'exploitation (domicile)	Navigateur internet (domicile)	Type de connexion internet (domicile)	Type d'ordinateur (travail)	Système d'exploitation (travail)	Navigateur internet (travail)	Type de connexion internet (travail)
1	portable	Mac	Wanadoo	ADSL	PC	Mac	Serveur Faculté	ADSL
2	PC / portable	Windows	Internet Explorer	Ligne téléphonique sans ADSL	PC	Windows	Internet Explorer	Liaison serveur MMSH
3	portable	Windows	Internet Explorer	modem	PC	Windows	Internet Explorer	Haut débit
4	portable	Mac	Firefox / Safari	ADSL / cable / modem				
5	PC / portable	Windows	Internet Explorer	modem	PC	Windows	Yahoo	modem
6	PC / portable	Mac	Firefox / safari / Devon Agent / Wanadoo	ADSL				
7	PC / portable	Mac / Windows	Internet Explorer	ADSL	PC	Windows		Cable (intranet)
8	PC : Mac G5	Mac OS X10.3.9	Safari / Camino / Devon Agent	ADSL	Portable	Mac	Camino	ADSL
9	PC : Mac	Mac	Safari	ADSL	PC : Mac	Mac	Safari	Cable
10	PC / portable	Windows	wanadoo	ADSL	PC / portable	Windows	Microsoft internet explorer	ADSL
11	portable	Mac	Wanadoo	ADSL	PC	Mac	Réseau Cnrs	ADSL

***Question n°4 : fréquence de connexion au  
Web et usages d'Internet, intérêt que  
représente pour vous la web dans une  
recherche***

	Fréquence de connexion	Type d'usage	Exemple de travaux dans lesquels Web a joué un rôle	Intérêt du Web pour la recherche
1	3 fois par jour	Recherche bibliographique, sites d'information, musées virtuels, achat de livres	Recherche de fonds d'archives épistolaires	Amplitude de la recherche, rapidité de l'accès aux données partout, à tout moment
2	1 fois par jour minimum	Recherche bibliographique, d'information, consultation de bibliothèque numérique, constitution de dossiers documentaires	Vérification bibliographique grâce à Google, création de liens	Intérêt de plus en plus grand plus on remonte dans le temps
3	3 fois par jour minimum	Recherche bibliographique, d'informations, consultation de dictionnaires, base textuelle Frantext, lecture de périodiques en ligne, littérature grise	Article de 2004 écrit en vacances avec consultation d'articles, de rapports américains	Complète recherche bibliographique traditionnelle avec l'avantage de l'accès immédiat au document primaire
4	Connexion permanente	Recherche bibliographique, téléchargement d'articles, recherche d'informations, journaux indiens, dictionnaire en ligne		Recherche bibliographique ou données statistiques récentes
5	Une fois par jour	Recherche d'informations, consultation de catalogues de bibliothèques		Facilité d'accès vers un sujet peu précis, peu connu
6	Connexion permanente	Recherche bibliographique, vérification de références, articles, revues numérisées, recherche d'informations, thésaurus de la langue française	Logiciels d'organisation de bases de données, passage des polices grecques en Unicode	Accès à des sites spécialisés, à informations techniques sur outils informatiques utilisés
7	3 fois par jour	Recherche bibliographique ou d'information	Consultation de l'année philologique en ligne, recherche de photographies de la tête d'Alexandre (ou tête de Pergame)	Facilité et rapidité d'accès à l'information
8	Plus de 3 fois par jour	Recherche de référence dans bases de données, veille bibliographique, bibliothèque numérique, articles en ligne, annonces colloque	Articles téléchargés, référence vers des bases de données sur le Web	Facilité d'accès en tout lieu, rapidité, accessible depuis chez soi
9	Connexion permanente	Recherche ponctuelle d'informations, nouveautés bibliographiques et critique ligne, consultation de catalogues de bibliothèques en ligne, recherche bibliographique de textes numérisés, travail prospectif sur des champs disciplinaires, prospection d'auteurs pour les Lieux du savoir	Constitution de dossiers de recherche, suivi de travaux internationaux	Rapidité, instantanéité, dossiers sur des sujets pointus, instrument d'apprentissage et formation à des champs de recherche nouveaux, instrument de rationalisation et de programmation de travail de recherche
10	Une fois par jour	Recherche d'informations, consultation de bibliothèques numériques, constitution de catalogues de bibliothèques	Aide par le site BIUM de l'université de Paris 5	Peu de contribution par comparaison avec les livres imprimés
11	3 fois par jour	Recherche bibliographique, recherche d'informations	Consultation d'archives en ligne	



## **Question n°5 : organisation choisie pour vos Favoris dans vos ordinateurs personnels**

1	Pas d'organisation, seulement liste de 30 sites
2	Organisation par thèmes, par utilisation. Dossier peu fourni, confiance à la mémoire
3	Grandes catégories, sous-catégories, par thème et par utilisation (8 à 10 liens par catégories)
4	Par thèmes (5 à 10 liens par catégories)
5	Par thèmes
6	Grandes catégories, sous-catégories, par thème et par utilisation (20-50 liens par catégories)
7	Pas de méthode
8	Par grandes catégories. Tout ce qui a trait à la recherche est en tête de liste (accès direct). Utilisation de Devonthink
9	Par grandes catégories
10	Par catégories (pas assez de favoris pour justifier de sous-catégories)
11	Par catégories (pas assez de favoris pour justifier de sous-catégories)

## **Question n°6 : sites web les plus importants et les plus utiles dans votre spécialité**

1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque de sources classiques UCL</li> <li>- Marvin (archives savantes de Berlin)</li> <li>- année philologique</li> <li>- site MSH de Paris</li> </ul>
2	Travail à partir de Google
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- iresco</li> <li>- Sfic</li> <li>- Nssib</li> <li>- Archives ouvertes SIC</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indology</li> <li>- sites indianistes</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- callimac</li> <li>- Bibliotheca Classica Selecta</li> </ul>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- annee.philologique.com</li> <li>- ishr.cua.edu</li> <li>- Bn-Opale.plus</li> </ul>
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perséus</li> <li>- Année philologique</li> <li>- Calenda</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Welcome library of medicine</li> <li>- British library</li> <li>- BnF</li> </ul>

## **Question n°7 : moteurs de recherche et autres outils informatiques utilisés**

	Moteur de recherche	Navigateur intelligent	Logiciel d'archivage électronique	Classement de documents web téléchargés
1	Google			
2	Msn.com			
3	Google / Copernic			40 répertoires principaux et sous-répertoires (4 à 5 niveaux d'arborescence)
4	Google / Dogpile			Dossiers par thèmes
5	Google			Classés comme des fichiers
6	Google	Devon Think Pro	Note Taker	
7	Google			
8	Google	Devon Think : archivage de pages avec un mélange entre sa propre production et les éléments du Web	Note Taker : bribes d'informations très précises (notes bibliographiques)	Classement manuel
9	Google	Devon Think : bibliothèque électronique qui permet le classement des dossiers, bibliothèque intelligente : analyse le contenu des documents pour les ranger de lui-même	Note Taker : carnets électroniques comme centres documentaires. Espace de travail intelligent sur projets	Bases Marco Polo pour classement de documents
10	Google			
11			Non mais serait intéressée	Dossiers par thèmes

**Question n°8 : centre de recherche avec site web qui abrite une liste de liens ?**

1	<a href="http://www.univ-tlse2.fr/erasme">www.univ-tlse2.fr/erasme</a>
2	<a href="http://www.mmsh.univ-aix.fr/ersame">www.mmsh.univ-aix.fr/ersame</a>
3	<a href="http://www.bpi.fr">www.bpi.fr</a>
4	<a href="http://www.ehess.fr/centres/ceias/">www.ehess.fr/centres/ceias/</a>
5	Site du GDRI
6	Création d'une page de liens qui accompagne le site consacré au séminaire organisé à l'ENS
7	<a href="http://www.ehess.fr/centres/gernet">www.ehess.fr/centres/gernet</a> <a href="http://www.ehess.fr/centres/GDR">www.ehess.fr/centres/GDR</a>

## **Question n°9 : type de ressources que devrait proposer la bibliothèque de liens ?**

1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualité interne du GDRI</li> <li>- bibliothèque de ressources électroniques</li> <li>- actualité bibliographique</li> <li>- portails disciplinaires validés</li> <li>- portails thématiques validés</li> <li>- pages sur des problématiques de recherche émergente</li> </ul>
2	Tout présente un caractère d'égale importance
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualité du GDRI</li> <li>- portails thématiques validés</li> <li>- pages sur des problématiques de recherche émergente</li> <li>- bibliothèque de ressources électroniques</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualité du GDRI</li> <li>- portails disciplinaires</li> <li>- bibliothèque de ressources électroniques</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualité du GDRI</li> <li>- portails thématiques validés</li> <li>- pages sur des problématiques de recherche émergente</li> <li>- bibliothèque de ressources électroniques</li> <li>- actualité bibliographique</li> </ul>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualité du GDRI</li> <li>- portails disciplinaires validés</li> <li>- portails thématiques validés</li> </ul>
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- portails disciplinaires validés</li> <li>- portails thématiques validés</li> <li>- actualité bibliographique</li> <li>- actualité du GDRI</li> <li>- bibliothèque de ressources électroniques</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualité interne du GDRI</li> <li>- pages sur des problématiques de recherche émergente</li> <li>- bibliothèque de ressources électroniques</li> <li>- actualité bibliographique</li> <li>- portails disciplinaires / thématiques validés</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualité du GDRI</li> <li>- portails disciplinaires validés</li> <li>- portails thématiques validés</li> <li>- pages sur des problématiques de recherche émergente</li> <li>- bibliothèque de ressources électroniques</li> <li>- actualité bibliographique</li> </ul>
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualité interne du GDRI</li> <li>- actualité bibliographique</li> <li>- portails thématiques validés</li> <li>- pages sur des problématiques de recherches émergentes</li> </ul>
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pages sur des problématiques de recherche émergente</li> <li>- bibliothèques de ressources électroniques</li> <li>- actualité bibliographique</li> <li>- actualité interne du GDRI</li> <li>- portails validés (disciplinaires et thématiques)</li> </ul>

## **Question n°10 : conditions selon lesquelles une bibliothèque de liens pourrait vous être utile**

1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre de très près l'actualité de la recherche</li> <li>- privilégier des ressources fondamentales qui échappent à l'actualité</li> <li>- authentification et validation des ressources par des spécialistes</li> <li>- répondre à des questions très générales ou très spécialisées</li> <li>- degré de très grande sélectivité</li> <li>- profondeur des arborescences de liens</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- degré de très grande sélectivité</li> <li>- pour le reste, tout est d'égale importance</li> </ul>
3	Authentification et validation des ressources par des spécialistes
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- répondre à des questions très générales ou très spécialisées</li> <li>- suivre de très près l'actualité de la recherche</li> <li>- privilégier des ressources fondamentales qui échappent à l'actualité</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- degré de très grande sélectivité</li> <li>- authentification et validation des ressources par des spécialistes</li> </ul>
6	
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- degré de très grande sélectivité</li> <li>- authentification et validation des ressources par des spécialistes</li> <li>- suivre de très près l'actualité de la recherche</li> <li>- profondeur de l'arborescence</li> <li>- privilégier des ressources fondamentales qui échappent à l'actualité</li> <li>- répondre à des questions très générales ou très spécialisées</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre de très près l'actualité de la recherche</li> <li>- authentification et validation des ressources par des spécialistes</li> <li>- degré de très grande sélectivité</li> <li>- profondeur des arborescences de liens</li> <li>- privilégier des ressources fondamentales qui échappent à l'actualité</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- authentification et validation des ressources par des spécialistes</li> <li>- profondeur des arborescences de liens</li> <li>- suivre de très près l'actualité de la recherche</li> <li>- privilégier des ressources fondamentales qui échappent à l'actualité</li> </ul>
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- degré de très grande sélectivité</li> <li>- répondre à des questions très générales ou très spécialisées</li> <li>- suivre de très près la recherche</li> <li>- privilégier des ressources fondamentales qui échappent à l'actualité</li> <li>- authentification et validation des ressources par des spécialistes</li> <li>- profondeur des arborescences de liens</li> </ul>
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- degré de très grande sélectivité</li> <li>- authentification et validation des ressources par des spécialistes</li> <li>- profondeur des arborescences de liens</li> <li>- répondre à des question très générales ou très spécialisées</li> <li>- suivre de très près l'actualité de la recherche</li> <li>- privilégier des ressources fondamentales qui échappent à l'actualité</li> </ul>